

Le Grazacois



SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 2
Actualités	page 3
Transports et Mobilité	page 4
Vie municipale	page 10
Travaux et inaugurations	page 19
La Vie à Grazac	page 24
Etat civil	page 38
Au-delà de Grazac	page 38
Informations utiles	page 42





Grazacoises et Grazacois,

Chers administrés(es) et amis(es),

Après m'être tenu pendant toutes ces campagnes électorales afin de ne pas susciter d'exaspération supplémentaire, dois-je pour autant faire l'impasse sur ces dernières semaines « électorales » ?

Peut-être, tant les suffrages auront exprimé colère, déficit, mais surtout disparités territoriales suivant que nous serions des citoyens des villes ou des campagnes...

Or nous sommes de cet entre-deux, le monde de la « rurbanité ». Ni urbain ou métropolitain, ni ruraux vivant d'une économie paysanne et/ou artisanale locale.

Dès lors, et parce qu'on ne nous expose que des « courses à l'échalote » entre partis et prétendants, notre quotidien semble échapper à toutes leurs réflexions... Alors, peut-être qu'en parler pourrait, aussi, être d'actualité ?

En effet, nos problèmes, notre vie quotidienne, notre organisation sociale s'en trouve spécifique... Et, sauf à mal appréhender l'expression des électeurs, il me semble bien qu'au-delà des clivages politiques, il existe une réelle répartition en trois camps de l'électorat français dont, bien au-delà d'enjeux politiques, nous sommes une des composantes territoriales encore très et trop ignorée.

Le monde « politique », depuis plus de 200 ans, n'a fait qu'accompagner un schéma presque inexorable d'une désertification rurale programmée à terme. L'urbain, ses métropoles et autres agglomérations, tout comme le monde rural historique, sont façonnés sur la base d'une construction et organisation territoriale postindustrielle sur le long cours. Ces « univers » se sont développés et ont conservé une forte culture politique, « gauche/rose/rouge » ou « droite/bleue/républicaine ».

La bascule d'un certain exode urbain n'a pas été anticipée. L'expatriation subie et forcée de familles entières ces dernières décennies, notamment par l'explosion du coût du foncier urbain en agglomération, renforcé par la COVID-19, autant d'éléments prenant de cours l'organisation territoriale rurale. Cette modification des paysages ruraux de proximité est venue « chambouler » et perturber l'organisation de nos villages et contrées devenus « déserts » au fil du temps. Ils sont mis sous haute pression d'exigences de services et intégration des nécessités communes dans la gestion de la Nation.

Ce monde de la « rurbanité » dont nous sommes, s'en trouve plutôt fracturé et penchant fortement vers les extrêmes, et donc très divisé en apparence, l'extrême droite trouvant là son bonus, son terrain, diront certains.

Les raisons de cette « fronde » n'ont rien de très surprenant : + 20% sur les carburants (poste principal des ménages après le loyer), flambée des énergies domestiques, + 15% sur l'alimentaire, sans parler des taux des crédits ... Mais encore : des services publics qui ferment et le désengagement de l'Etat, l'abandon de la taxe d'habitation...

Et, comme si cela ne suffisait pas, de nouvelles « contraintes » dites environnementales : les ZAE, les diverses nouvelles normes qui accompagnent ces objectifs... Autant de nouveaux prétextes ressentis comme du racket organisé.

Mais qui paie et comment ? Un nouveau monde qu'il va falloir financer, à crédit...

Nouveau monde avec son cortège de besoins : accueil petite enfance, écoles, services publics, pas de service médical disponible, mais le travail toujours très distant, voire précaire, la vie associative dispersée...

Pour peu que survienne « un accident » de la vie (santé, divorce, décès...), la coupe est pleine. Or, tout cela n'est pas nouveau même si, aujourd'hui, c'est une majorité d'entre vous qui y est confronté.

Mon Conseil et moi-même connaissons tous ces situations. Ce sont les nôtres, parce que nous aussi sommes des « rurbanins » arrivés ici voilà plus de 20 ans. Nous y faisons face quotidiennement. Ces 30 dernières années nous avons prioritairement reconstruit un système scolaire primaire intercommunal local. **Nous mettons tout en œuvre pour combler les manques et besoins d'équipements de proximité** (MAM, résidence personnes âgées, animation inclusive AVP, aire de loisirs, portage du local commercial...). Mais notre engagement ne s'est pas arrêté là : nous avons toujours pris position, voire mené des « bagarres politiques » à l'échelle intercommunautaire et ainsi participé à : la collecte et traitement des ordures, traitement de l'eau et assainissement, le soutien à la formation continue, au maintien à domicile de personnes fragiles... Un collège à Cintegabelle, un lycée à Auterive, une école de musique à la CCBA et bientôt un centre aquatique. Et devinez qui, systématiquement, s'oppose entre autres à ces deux derniers sujets, soit en votant contre, ou en s'abstenant ?

Des élus territoriaux bien étiquetés à la droite extrême ; ceux-là même ayant obtenu bonus des urnes.

Comprenez notre déception face à cette poussée de l'extrême droite dans notre commune alors que nous aurions préféré un soutien avec plus de fermeté autour de nos démarches et engagements que nous croyons structurants et constructifs pour le long terme...

Dans le même esprit, nous assumons notre soutien depuis plus d'un an, au collectif de 50 foyers Grazacois formant appel de la décision de l'Etat ne reconnaissant pas leurs sinistres dus à la sécheresse de 2022. Nous avons ainsi interpellé le Premier Ministre, le Ministre de l'Intérieur, la Ministre de la Ville et des Collectivités... Ces 50 foyers impactés c'est 25% du bâti de Grazac construit antérieurement à 2000. Or, à ce jour, un seul soutien parlementaire effectif en la personne de notre Député réélu, Monsieur BEX. Comment peut-on imaginer que l'on ne trouve aucune solution pour ces familles dont tous les espoirs d'une vie peuvent s'effondrer.

De fait, peut-on se satisfaire de l'individualisation de nos comportements? Ici 50 foyers isolés face à leurs difficultés, mais aussi de chacun d'entre nous. Cela souligne bien que nous devenons tous des proies faciles pour un bourrage de crâne médiatique qui, loin de se soucier de créer du lien social, nous oppose tous, nous isole et nous ramène individuellement à nos petits problèmes quotidiens qui, mis bout à bout, deviennent vite insupportables, certes. Mais peut-on oublier ce qui fait société... L'autre à nos côtés, le collectif.

J'aimerais tant être entendu, n'entrons pas dans le jeu des affrontements ; **que nos différences soient richesses et forces communes.**

Je ne peux clore ce mot sans vous souhaiter à toutes et tous de bonnes et belles vacances, un bon repos que je sais bien mérité.

Michel ZDAN, Le Maire.

Actualités

Le restaurant du village est ouvert !

Bonne nouvelle, après quelques mois de travaux de réhabilitation, et l'installation des nouveaux gérants, le restaurant a ouvert mercredi 3 avril sous le nom de "MaCam's".

Le Macam's propose une ambiance conviviale, simple, accessible et respectueuse.

Il propose une grande terrasse pour les soirées d'été, soirée à thèmes et les week-ends.

Le Macam's est ouvert toute la semaine sauf le lundi, au 7 place du Village.

Il est prudent de réserver au : **05.62.20.21.01**



Transport et Mobilité

La mobilité, où comment se déplacer sur le territoire et au-delà suivant ses besoins, son âge, ses capacités, devient de plus en plus un sujet qu'il appartient aux collectivités d'organiser jusqu'à offrir des solutions diverses répondant pour chacune d'elles à des critères spécifiques.

Ainsi la Région qui a la compétence "mobilité" déploie, organise et aide à déployer diverses solutions adaptées à la diversité des situations et des publics.

Ce n'est pas une mince affaire, mais saluons les efforts financiers mobilisés pour réussir une thématique associant mobilité et accessibilité avec économies et sobriété énergétique, au travers de tarifs réduits, jusqu'à la gratuité pour certains publics.

CCBA - Mise en place du transport à la demande



La région Occitanie définit sa politique de TAD (Transport A Domicile), comme visant à répondre aux besoins des populations des territoires de faible densité, peu ou pas desservis par des lignes régulières de transport.

Le transport à la demande permet à tous et toutes de se déplacer pour rejoindre un pôle d'activité dans les zones à faible densité de population.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

Comment fonctionne le TAD ?

Le principe est simple : il suffit de réserver sa navette par téléphone au plus tard la veille à 17h. Un chauffeur vient ensuite prendre le demandeur à son domicile ou au plus proche de chez lui, sur un point d'arrêt prédéfini.

L'itinéraire est ensuite construit en fonction des réservations des usagers. C'est en cela que le TAD se distingue des autres transports collectifs : il faut le réserver via un numéro vert.

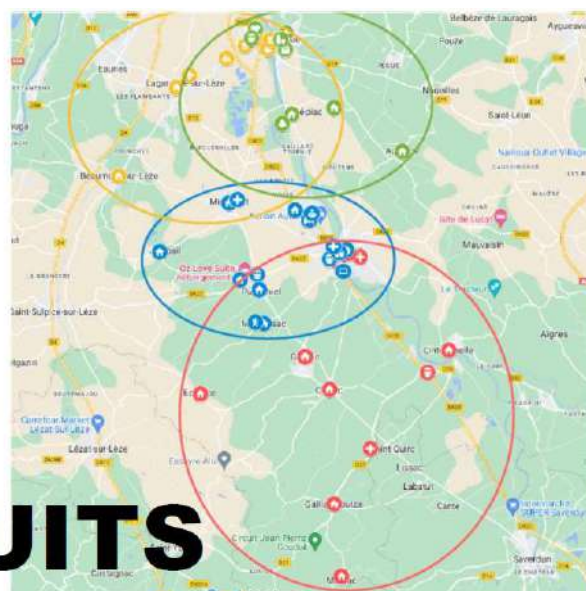


- Numéro : **0 805 608 100**
- (appel gratuit, centrale gérée par la Région) Tarif :
 - Aller : 1€
 - Aller + Retour : 2€
- Véhicule 9 places PMR



4

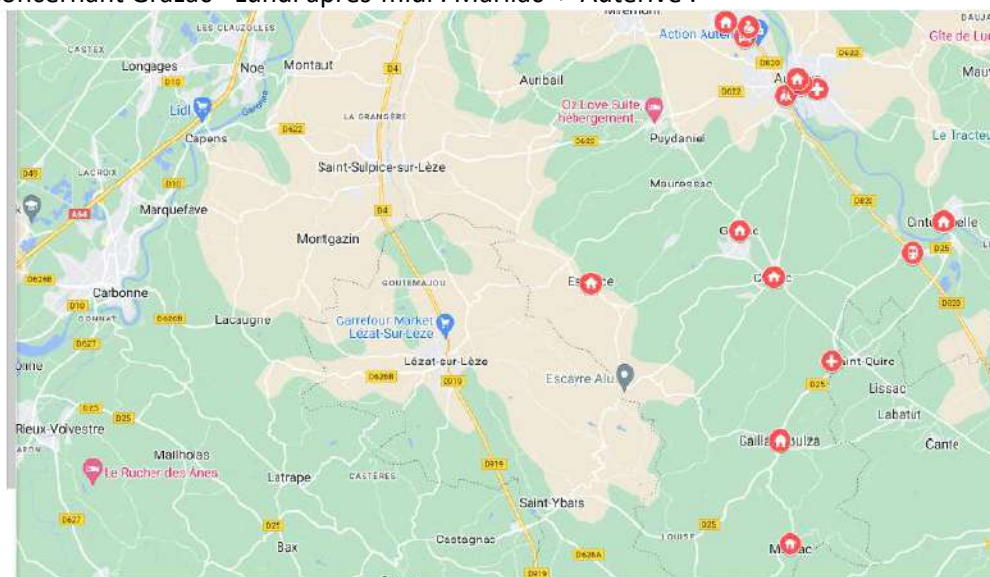
CIRCUITS



Concernant Grazac - Lundi après-midi : Marliac -> Auterive :

✓ LUNDI PM / Circuit Marliac - Auterive

- Mairie de Marliac
- Mairie de Gaillac-Toulza
- Clinique de Verdaich
- Mairie de Cintegabelle
- Gare de Cintegabelle
- Mairie de Caujac
- Mairie d'Espèrce
- Mairie de Grazac
- RPE Auterive
- Cabinet médical Michelet
- Maison des Solidarités d'Auterive
- Mairie Auterive
- Aire de Covoiturage de la Pradelle
- Gendarmerie Nationale
- CCBA



LUNDI APRES-MIDI / MARLIAC - AUTERIVE

Commune	Arrêt	Horaire Aller	Horaire Retour	Coordonnées GPS (de l'arrêt du mini-van)
Marliac	Mairie	14h01	18h18	43.22750460238992, 1.4748945501822848
Gaillac-Toulza	Mairie	14h06	18h12	43.254942700912125, 1.4711906737978935
Gaillac-Toulza	Clinique de Verdaich	14h11	18h07	43.27581420923049, 1.490883900113956
Cintegabelle	Mairie	14h20	17h57	43.31383865250605, 1.5315062307808402
Cintegabelle	Gare	14h25	17h52	43.30547501288084, 1.5206669394714196
Caujac	Mairie	14h32	17h45	43.29886249255564, 1.4689852966216845
Espèrce	Mairie	14h40	17h37	43.297446080460126, 1.4005822141885078
Grazac	Mairie	14h47	17h29	43.311261711746845, 1.4560298785828831
Auterive	Relais petite enfance	14h55	17h21	43.34768599305572, 1.4733126820408158
Auterive	Cabinet médical Michelet	15h	17h16	43.349643510137604, 1.4849305167766482
Auterive	Maison des solidarités	15h03	17h14	43.35108651813558, 1.479079703506366
Auterive	Mairie	15h06	17h12	43.35229136401886, 1.4772764127850215
Auterive	Aire de covoiturage	15h12	17h05	43.36419552227256, 1.4580168637093194
Auterive	Gendarmerie nationale	15h13	17h04	43.366563696398146, 1.4593072639192006
Auterive	CCBA	15h15	17h02	43.367763857470095, 1.4509740546504029

Durée : 1 h 15 min : Kilomètres : 46.3 kms

Transports scolaires

Transports scolaires régionaux : Pensez à vous inscrire !
Les inscriptions sont ouvertes du 10 juin au 31 juillet 2024.

Attention à la date limite.... ↴

En Occitanie, les élèves voyagent GRATUITEMENT selon les conditions prévues par le règlement.

À partir du 1^{er} août, frais d'inscription = 25€

liO Les transports de la Région

Message de la Présidente de Région Carole DELGA :

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Dès la rentrée scolaire 2021, la Région Occitanie a été la première à proposer la **gratuité des transports scolaires**, de la maternelle au lycée, pour **160 000 élèves**, représentant une économie allant jusqu'à 315 € par famille et par an.

Les élèves doivent obligatoirement s'inscrire sur lio-occitanie.fr du 10 juin au 31 juillet 2024. A compter du 1er août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.

Depuis la rentrée 2023, la carte annuelle de transport scolaire **permet à tous les abonnés au transport scolaire régional de voyager gratuitement y compris les week-ends et vacances scolaires** sur les autocars de lignes régulières du réseau liO, en plus de leur trajet domicile – établissement scolaire.

Une mesure pour offrir à nos jeunes une plus grande liberté de déplacements pour leurs loisirs, leurs activités sportives ou culturelles, tout en préservant notre planète et le budget des familles.

Il est à noter que, conformément au règlement d'accès à bord des autocars liO, les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte ou un accompagnateur de plus de 15 ans.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information auprès de vos administrés. Un kit de communication vous est mis à disposition à cet effet.

Vous en souhaitant une bonne réception.



Carole DELGA
Présidente de la Région Occitanie



Sondage public - Projet transport à Grazac

Vous trouverez ci-dessous les données brutes des résultats du sondage sur le transport. Une assemblée publique sera organisée au dernier trimestre 2024 pour permettre à tous de s'exprimer et de partager les résultats définitifs du questionnaire tous ensemble.

Pourcentage de participation (sur 352 foyers) : **17%**

19 réponses sur le formulaire en ligne et 41 réponses papiers (boîte au lettre mairie)

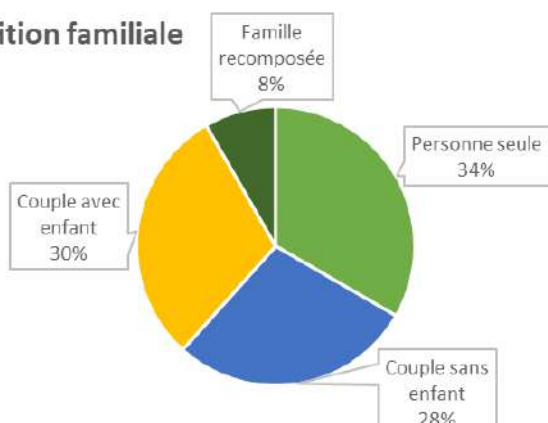
D'où proviennent les réponses reçues :

- Le Bourg : 21
- Lotissement : 17
- Hameaux : 14
- Adresse inconnue : 8

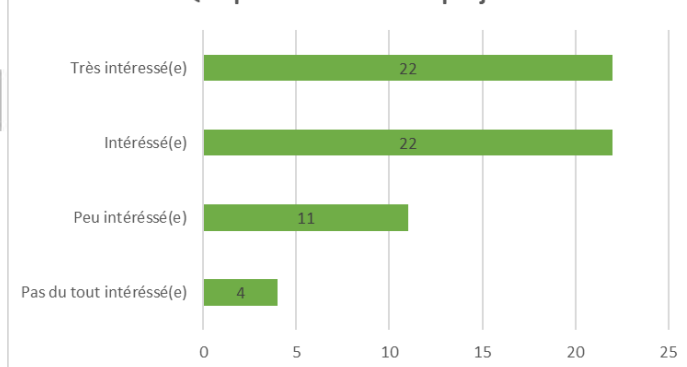
Âge des personnes ayant répondu au questionnaire :

- 18-40 ans : 12
- 40-60 ans : 11
- 60-80 ans : 12
- Plus de 80 ans : 2

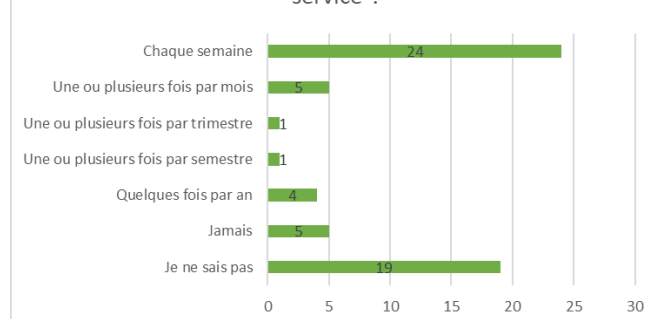
Composition familiale



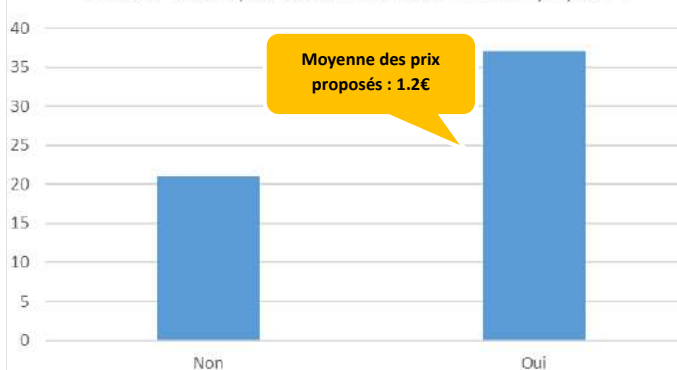
Que pensez-vous de ce projet ?



A quelle fréquence souhaiteriez-vous utiliser ce service ?



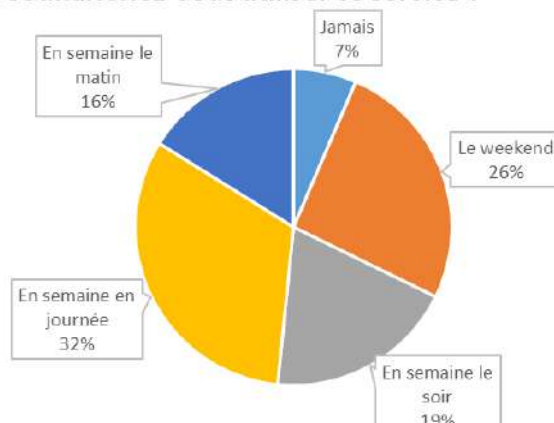
Pensez-vous que ce service devrait être payant ?



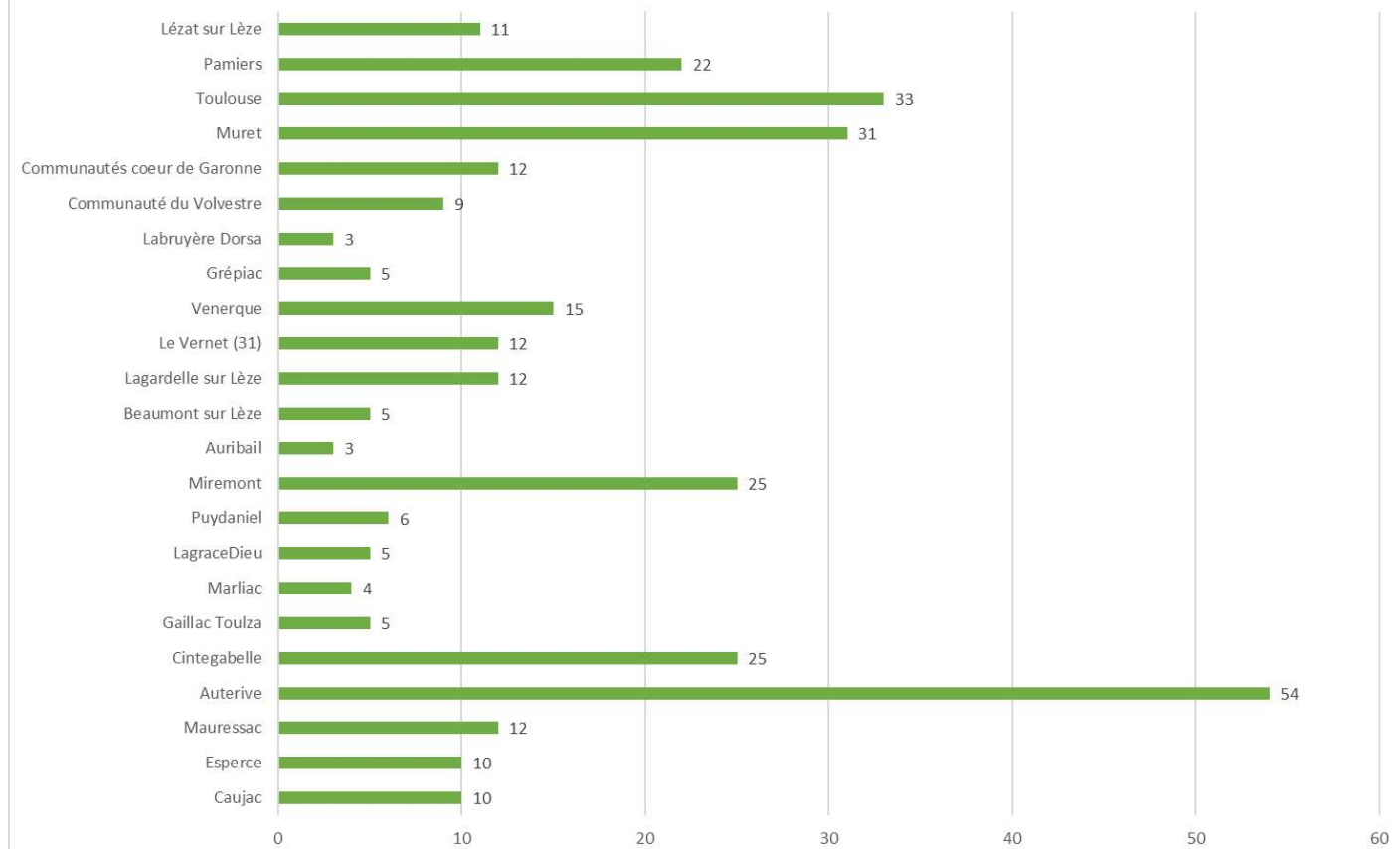
Usages souhaités pour ce transport électrique



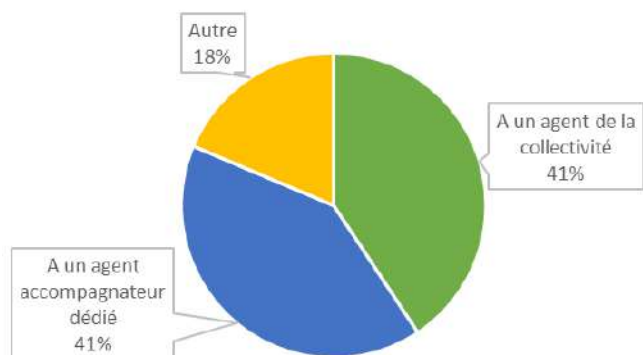
Quand souhaiteriez-vous utiliser ce service ?



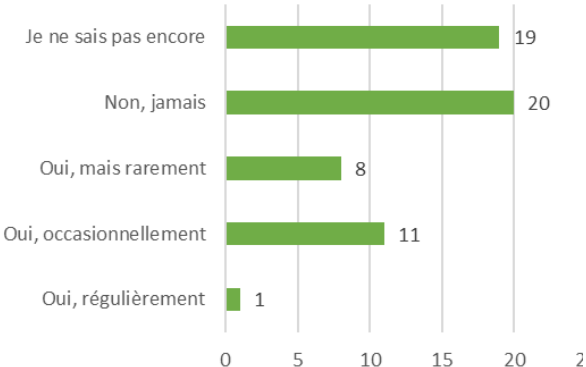
Pour quels déplacements sur le territoire ?



A qui feriez-vous confiance pour conduire le mini-bus ?



Pourriez-vous être bénévole pour accompagner certains usagers



Commentaires libres sur les usages souhaités en complément des propositions dans le questionnaire

Pour des dons du sang Pour évènements culturels	Lezat et Auterive pour le marché Médecins ou pharmacie Bibliothèque/médiathèque
Grandes villes où se trouve les commerces, docteurs, banques et pharmacies	Rendez-vous médicaux
Déplacement magasin de proximité (boulangerie par exemple)	Sorties Cinéma et Don du sang
Navette vers la gare SNCF d'Auterive et de Muret	Arrêt Gare SNCF Auterive
Gare SNCF d'Auterive ou Gare SNCF de Cintegabelle	Lycée, Collège, Gare d'Auterive
Déplacement à la gare Auterive pour favoriser transport en train si on travaille sur Toulouse.	Navette gare matin et soir
Gare d'Auterive	Piscine & Médiathèque
Lotos	Boulangerie

Commentaires libres reçus dans les questionnaires	
C'est une très belle initiative ! Concernant la participation financière évoquée à la question précédente : Une participation symbolique mais qui permettrait de rendre ce service pérenne...	Peu importe du moment que c'est une sérieuse compétente, sérieuse et agréable. Pour le moment nous sommes autonomes mais nous pensons à l'avenir. Un plus attractif pour la commune. Va faciliter les déplacements...
Ecologique - Essentiel à tous - Pratique - Maintien du lien social	Le projet en soi est intéressant mais va occasionner des dépenses qui ne seront pas les bienvenues vu la conjoncture actuelle.
A condition que ce ne soit pas un retraité et même que ce soit une création de poste et un emploi	Pas pour moi spécialement mais pour les gens dans le besoin ou même les jeunes afin qu'ils soient plus en sécurité que à pied.
Je trouve que c'est une très bonne idée, en espérant que ce projet aboutisse sous pour autant sans se ruiner. Pour pouvoir aussi assister à des vides greniers, marché de Noël, festivités.	Gratuit pour les personnes à faible revenu 4 € pour Auterive et Cintegabelle 8 € pour Le Vernet 12 € pour Muret
Je ne suis pas intéressé par ce service, je pense que cela s'adresse plus au personne agée, ou personne qui n'ont pas de voiture.	Ce genre de service doit servir à un maximum de chose pour permettre à qui le veut de pouvoir faire une de toutes ces propositions et aides
Service de type TAD (transport à la demande) vers Auterive (pour RV administratif, médical ou autre) Intéressant pour les ados, jeunes adultes et toute personne sans véhicule souhaitant se rendre à Auterive pour prendre le train.	A quelqu'un qui a son permis et un casier judiciaire vierge, recruté par la collectivité mais potentiellement avec sa propre entreprise ou micro entreprise. Contacter la SNCF pour voir si un partenariat possible avec eux en terme de financement ou fréquence de passage.
Pas pour moi pour l'instant. Mais très intéressant pour d'autre peut-être	Bonne initiative, en espérant que ce projet voit le jour.
Très bonne idée pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer tout seul	Très bonne idée pour les personnes en perte d'autonomie ou ne souhaitant pas prendre la voiture
C'est bien que ce soit prévu un bus électrique. Cela manque de covoiturage ou transport à Grazac et Auterive, et villes autour on n'est pas assez desservis	Un projet excellent. Proposer un tarif subventionné exemple 20€/mois
Très bonne idée pour les personnes qui se déplacent difficilement	Beaucoup de jeunes peuvent être intéressés et les parents car plus de sécurité que le vélo ou la moto
Pas nécessaire pour nous. Bus électrique non fiable	Pour les enfants qui vont grandir sécurité ++++
Si une course se présente, doit-on prévenir ? Combien de temps dure la course ?	Bonne idée à condition de l'utiliser pour de bonnes raisons
Je trouve ce projet très intéressant pour permettre une mobilité à toute personne : jeunes, étudiants, personnes à mobilité réduite, seniors, salariés désireux d'emprunter les transports depuis la gare ou le métro le plus proche....	Pour le conducteur, une personne à l'écoute et qui inspire la confiance et primordial pour ce genre de service, il faut aimer les gens et surtout aider et respecter !
Pour nos ados qu'ils veulent être indépendant pour aller sur Auterive	Silencieux et non polluant qui apporte au village un service de transport gratuit
L'idée est bonne mais reste à savoir, avec le mode de vie actuel des seniors, si des systèmes proposés conviendront.	Cela permettra à aider les seniors de faire leurs courses, partager un moment convivial lutter contre l'isolement. Maintenir du lien social.

Conseils municipaux

Tous les comptes rendus détaillés sont disponibles sur le site internet de Grazac : <https://www.mairie-grazac31.fr>
Rubrique "Comptes-rendus des conseils municipaux".

16/02/2024

1/ Nouvelle élection de trois délégués titulaires et d'un délégué suppléant de la commune au Syndicat du Rieutarel.

01/03/2024

1/ Présentation des enjeux du ZAN, de la loi Climat et Résilience par le Cabinet VALORIS EXPERT
2/ Approbation du Compte rendu du conseil municipal du 26/01/2024
3/ Modification du nombre d'adjoints et suppression d'un poste d'adjoint.
4/ Annule et remplace la délibération N°2023-89 portant sur l'autorisation de Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

29/03/2024

1/ Approbation du CR du Conseil Municipal du 01/03/2024 Ajournée.
2/ Résultat de la CAO - Marché de travaux de réhabilitation et extension de la Maison de Village. Attribution des lots du N°1 au N°9, ainsi que du N°11.
3/ Désignation délégué pour représenter la commune auprès de l'AIFP en remplacement de l'élue démissionnaire.
4/ Désignation membre de la commission PLU en remplacement de l'élue démissionnaire.
5/ Attribution de la prime exceptionnelle "pouvoir d'achat" suite avis favorable CST au personnels titulaires.
6/ Adhésion aux conventions de participation de santé et prévoyance à l'avis favorable du CST.
7/ Remboursement de frais sur achat chez fournisseur sans compte administratif.
8/ Devis pour acquisition d'une tondeuse auto-portée.
9/ Vote du compte administratif.
10/ Approbation du compte de gestion
11/ Affectation de résultat.
12/ Révision de la maquette de financement de la "Maison de village" - Participation DETR/CAF.
13/ Orientations budgétaires.
14/ Questions diverses.

05/04/2024

1/ Dépôt de plainte devant le Procureur de la République pour propos diffamatoires à l'encontre de Monsieur le Maire
2/ Convention temporaire entre ALTEAL et la Commune de Grazac.
3/ Candidature MAM
4/ Vote des taux des taxes foncières et TH sur les résidences secondaires
5/ Vote du budget primitif 2024
6/ Demande de subvention et cofinancement de la CAF pour les travaux de réhabilitation de la maison de village
7/ Fixation du mode de gestion des amortissements et immobilisations en M57
8/ Questions et informations diverses.

26/04/2024

1/ Approbation des comptes rendus des Conseils Municipaux des
16/02/2024, 01/03/2024, 29/03/2024, 05/04/2024.
2/ Prêts relais subventions et FCTVA, ainsi que prêt à long terme pour travaux de réhabilitation et extension de la maison de village".
3/ Raccordement électrique d'un abris bus
4/ Dépose du branchement électrique de "la maison de village"
5/ Achat d'illuminations pour Noël du village
6/ Décision modificative N°1
7/ Questions et informations diverses

31/05/2024

1/ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26/04/2024
2/ Devis repas "fête de la musique"
3/ Avenant N°1 au contrat contrôle technique construction
4/ Projet d'acquisition d'une maison de village
5/ Arrêté de mise en sécurité d'urgence - péril imminent - Parcelle A489
5/ Questions et informations diverses

Budget communal

Pour la deuxième année consécutive la trésorerie de Grazac est en train de se reconstituer. C'est le fruit du réajustement fiscal de début de mandat, mais aussi la rupture avec le « Syndicat des Coteaux » (SDC) dont, rappelons-le, la loi NOTRe nous avait imposé fusion des syndicats du RPI Caujac Esperce Grazac avec le RPI Mauressac, La Grace Dieu et Puy-Daniel en 2017. Cette participation aux frais de scolarité pour la période 2017/2021 aura contribué à assécher la trésorerie sans retombées pour notre RPI. Ce sont 200 000€ de trésorerie qui ont ainsi fondu.

Alors, bien sûr, tout en traversant une période compliquée dans nos relations avec nos voisins restés au SDC mais aussi l'Etat qui devait accepter notre interprétation d'unité territoriale par RPI, les 3 Maires de Caujac, Madame FREICHE, d'Esperce Monsieur LACAMPAGNE et moi même pour Grazac avons pu recréer un syndicat local au travers du « Syndicat du Rieutarel » et consolider une méthode de gestion plus respectueuse de la richesse et capacité budgétaire de chaque commune adhérente, mais c'est, aussi, suspendre tout projet de transfert de nos enfants hors notre RPI, au gré des effectifs des uns et des autres, voire dans un futur proche, devoir assister à la fermeture de classes.

Ci-dessous, l'affectation du résultat budgétaire 2023 ↴

31231

COMMUNE DE GRAZAC

Code INSEE

Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur ZDAN Michel, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 73 897.35 €

- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 1

Nombre de membres présents : 1

Nombre de suffrages exprimés : 1

VOTES Contre 0 Pour 1

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 40 287.35 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 33 610.00 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) 73 897.35 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement 57 274.81 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) -3 576.92 €

Besoin de financement F =D+E 0.00 €

AFFECTATION = C =G+H 73 897.35 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 50 000.00 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 23 897.35 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00 €

Un bon résultat budgétaire rend automatiquement les élus plus sereins pour monter leur budget malgré de nouvelles règles qui entrent en vigueur cette année.

Ci-dessous le budget 2024 tel que voté :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS				A
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	500 528,63	446 830,74	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	923 506,87	919 929,95	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 57 274,81	
=		=	=	
Total de la section d'investissement (2)		1 424 035,50	1 424 035,50	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	613 379,15	589 481,80	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 23 897,35	
=		=	=	
Total de la section de fonctionnement (3)		613 379,15	613 379,15	
TOTAL DU BUDGET (4)		2 037 414,65	2 037 414,65	

Et bien sûr, ce que chacun tient à vérifier avant tout... Que deviennent nos taxes locales ?

Que chacun se rassure, STABILITE (colonne 2 et colonne 6 identiques) pour ce qui nous concerne en 2024. Tout comme cela a pu l'être de 2006 à 2020, nous pensons très sincèrement que nous sommes partis pour plusieurs années de stabilité sauf que, comme d'habitude, certains viennent nous changer les règles budgétaires au nom d'on ne sait quelle « simplification » ou autre allègement fiscal qu'au final nous devons tous compenser... (Ex. suppression de la Taxe d'habitation...)

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024							
I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024							
Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâties (TFB)	502 019	43,10	123,68	530 800	228 776	43,10	228 776
Taxe foncière non bâties (TFNB)	20 757	113,56	235,02	22 100	25 097	113,56	25 097
Taxe d'habitation (TH)	44 805	16,84	64,40	35 800	6 922	16,84	6 922
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total					259 794		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col. 4 x col. 2) 2024	Taux de majoration 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case ☐
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière non bâties (TFNB)				
Taxe d'habitation (TH)	259 794			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	16 371			2 683	0	0	44 379	11

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024
259 794	62 333	322 127

A TOULOUSE
Le 15 MARS 2024
Pour la Direction des Finances publiques,
HUGUES PERRIN
DIRECTEUR RÉG. DES FINANCES

Le
Pour la Préfecture,
Pour le Maire,

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote de

Et pour les plus férus de précisions budgétaires :

FONCTIONNEMENT DEPENSES

PROPOSITION POUR 2024			
REALISE 01/03/2024	M57	AFFECTATION	PROPOSITION AU VOTE
1 370,03 €	605	Achats de matériels	3 000,00 €
0,00 €	60611	Eau & assainissement	2 400,00 €
4 466,06 €	60612	Energie-électricité	43 537,23 €
0,00 €	60618	Autres fournitures non stockable	1 600,00 €
13,95 €	60622	Carburants	1 500,00 €
50,80 €	60628	Autres fournitures non stockées	2 300,00 €
605,89 €	60631	Fournitures d'entretien	1 000,00 €
75,54 €	60632	F. de petit équipement	2 750,00 €
0,00 €	60636	Vêtements de travail	800,00 €
405,51 €	6064	Fournitures administratives	2 400,00 €
355,66 €	6068	Autres matières & fournitures	2 400,00 €
1 464,32 €	611	Contrats prestations services	2 704,32 €
476,76 €	613	LOCATIONS MOBILIERES (NACELLE)	1 500,00 €
0,00 €	615221	Bâtiments publics	4 800,00 €
0,00 €	615231	Voirie (ENTRETIEN)	1 450,00 €
618,00 €	615232	RESEAUX	650,00 €
52,10 €	61524	Entretien de bois et forêts	5 180,00 €
0,00 €	61551	Entretien matériel roulant	4 000,00 €
3 266,25 €	6156	Maintenance	15 270,00 €
4 127,20 €	6161	Assurance multirisque	11 127,20 €
0,00 €	617	Etudes et recherches	6 500,00 €
0,00 €	618	Versements à des organ.form.	3 700,00 €
0,00 €	622	Honoraires	4 110,00 €
3 164,00 €	623	Annonces et insertions	19 440,00 €
1 119,27 €	626	Frais d'affranchissement	5 350,00 €
0,00 €	627	Service bancaire assimilé	1 000,00 €
0,00 €	6283	Frais de nettoyage des locaux	800,00 €
0,00 €	635	Taxes foncières	3 350,00 €
21 631,34 €		Charges à caractère général	154 618,75 €
260,29 €	633	Cotisation CNG/CG de la FPT	1 624,21 €
0,00 €	633	Autres impôts & taxes (URSSAF)	0,00 €
8 279,24 €	6411	Personnel titulaire	58 862,16 €
0,00 €	6413	Personnel non titulaire	0,00 €
6 078,26 €	64168	autres MELET - HARRIS	62 481,55 €
1 453,36 €	6450	Cotisations à l'URSSAF	11 234,94 €
2 455,82 €	6450	Cotisations caisses retraite	16 321,26 €
255,29 €	6450	Cotisations ASSEDIC	2 624,19 €
3 930,51 €	6450	Cotisations Assurances Personnel	3 940,00 €
0,00 €	6450	Cotisations FNC suppl.fam.	0,00 €
30,00 €	6450	Cotisations autres organismes	360,00 €
0,00 €	6470	Prestations versées (FNAL)	0,00 €
0,00 €	6470	Medecine du travail	600,00 €
0,00 €	648	Autres charges	100,00 €
22 742,77 €		Charges de personnel	158 148,31 €
0,00 €		Dépenses imprévues Fonct	
0,00 €		Dépenses imprévues Fonct	0,00 €
0,00 €		Opérations d'ordre entre section	0,00 €
5 643,01 €	65311	Indemnités élus	30 334,72 €
182,62 €			981,90 €
632,70 €			3 403,75 €
0,00 €	65312	Frais de mission élus	
273,92 €	65313	Cotisations retraite élus	1 473,10 €
0,00 €	65314		
0,00 €	65315	Formation élus	800,00 €
0,00 €	6541	Créances éteintes	
47 781,84 €	65561	Compensat° charges territoriales	206 250,00 €
47 781,84 €		SYNDICAT DU RIEUTAREL	198 000,00 €
0,00 €	6558	Subv.au GFP de rattachement	
0,00 €	657348	SUBV. EXCEPT. SIASC	0,00 €
581,00 €	657351	Subv.au GFP de rattachement	26 050,00 €
581,00 €		SDEHG point lumineux	1 200,00 €
		sdehg led ++	3 250,00 €
		SDEHG Participation emprunt 2020	4 600,00 €
		ADS	14 000,00 €
		SCOLARITE HORS SDC (calendreta, Miremont.	3 000,00 €
0,00 €	65748	Subv. fonct. person. droit privé	6 810,00 €
0,00 €		Subvention association 2023 non versée	1 750,00 €
0,00 €	6588	Autres secours	2 000,00 €
0,28 €	65888	Autres	1 500,00 €
55 095,65 €		Autres charges gestion courante	281 353,47 €
666,18 €		Charges financières	16 000,00 €
0,00 €		PROVISIONS	3 258,62 €
	7391112		0,00 €
0,00 €		Charges EXCEPTIONNELLES	0,00 €
			613 379,15 €
100 135,94 €			613 379,15 €



FONCTIONNEMENT RECETTES

PROPOSITION POUR 2024		
Articles	AFFECTATION	VOTE
2	Excédent antérieur reporté fonct	23 897,35 €
Total 002	Excédent antérieur reporté Fonc	23 897,35 €
6419	Remb. rémunérations de personnel	10 000,00 €
6459		
Total 013	Atténuations de charges	10 000,00 €
7761	Fdifférences sur Réalisations (-)	
Total 042		0,00 €
7022	Coupes de bois (compensation EBC)	0,00 €
70311	Concessions dans les cimetières	1 400,00 €
7032	Redev occup domaine public (Enedis /Orange)	234,00 €
7063	Redevance à caractère de loisirs	60,00 €
70878	rbst consommation énergétique bar	13 200,00 €
Total 70	Produits des services	14 894,00 €
73211		23 387,00 €
73212		10 469,00 €
732221		14 658,00 €
73223		0,00 €
Total 73	Impôts et taxes	48 514,00 €
73111	Taxes foncières et d'habitation	319 544,00 €
73132	Taxe sur pylones	15 371,00 €
Total 73	Impôts et taxes	334 915,00 €
74111	Dotation forfaitaire	48 771,00 €
741121	Dot Solidarité rurale	44 953,00 €
741127	Dot nationale de péréquation	24 480,00 €
742	Dotations aux élus locaux	3 320,00 €
744	FCTVA FPNCTIONNEMENT	0,00 €
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	35 381,80 €
74833	Dotat° unique compensat° TP	2 583,00 €
7488	Comp. exonération taxe d'hab.	18 170,00 €
Total 74	Dotations et participations	177 658,80 €
752	Revenus des immeubles	1 500,00 €
75811	Redevance licence IV	2 000,00 €
75813	Prod.divers de gest° courante	0,00 €
7588	Autres prod. div gest° courante	0,00 €
Total 75	Autres produits financiers	3 500,00 €
Total 76	Autres produits gestion courante	
773		
773	Produits des cessions d'immob.	
775	Produits des cessions d'immob.	
7788	Produits exceptionnels divers	0,00 €
Total 77	Produits exceptionnels	0,00 €
Σ hors 77		
Σ RECETTES	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	613 379,15 €

DÉPENSES INVESTISSEMENTS				
ARTICLES	LIBELLÉ	REALISE 2023	RAR 2023	PROPOSITION 2024
1641	Emprunts en euros	89 212,59 €	0,00 €	127 683,10 €
16878	Département et caf	8 747,00 €	0,00 €	8 927,00 €
Total 16	Remboursement d'emprunts et dettes	97 959,59 €	0,00 €	136 610,10 €
202	Frais d'études, élaboration, modif et révisions	0,00 €	17 044,00 €	15 374,00 €
192	PLU REVISION	0,00 €	17 044,00 €	15 374,00 €
2041411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00 €	0,00 €	13 991,85 €
205	INPLANTATION COLONNES PAV	0,00 €	0,00 €	13 991,85 €
Total 20	Frais d'études, élaboration, modif et révisions	- €	17 044,00 €	29 365,85 €
2111	terrains nus	1 703,00 €	0,00 €	0,00 €
182	ACHAT PARCELLE BUFFOBENT	1 703,00 €	0,00 €	0,00 €
2112	Terrains de voirie	38 536,80 €	4 134,24 €	36 405,82 €
204	opération non officielle	8 280,00 €	- €	- €
211	URBANISATION	23 488,80 €	4 134,24 €	- €
211	PIETONNIERS	- €	- €	36 405,82 €
193	ACQUISITION EMPLACEMENT RESERVE	6 768,00 €	- €	- €
2113	Terrains aménagés autre que voiries	0,00 €	15 747,59 €	13 708,41 €
205	INPLANTATION COLONNES PAV	0,00 €	15 747,59 €	15 747,59 €
209	PLANTATION ARBRES - AIRE DE LOISIRS	0,00 €	0,00 €	2 039,18 €
2116	Cimetière	0,00 €	3 000,00 €	1 680,00 €
201	CAVURNES	0,00 €	3 000,00 €	1 680,00 €
2131	Autres bat. Publics	106 445,23 €	38 164,77 €	16 636,12 €
198	RENOVATION ENERGETIQUE BAT. COMMUN	106 445,23 €	38 164,77 €	20 426,82 €
218	BIBLIOTHEQUE RADIO	- €	- €	3 790,70 €
2185	Instal. Genér. Aménag.	4 937,49 €	9 492,00 €	1 385,28 €
190	GARDE CORPS MOULIN D'OREN	0,00 €	9 492,00 €	- €
206	VEELEC	0,00 €	0,00 €	1 385,28 €
2138	Autre construction	- €	- €	24 800,00 €
208	CREATION ARRI BUS RD28E / RD12	0,00 €	0,00 €	2 400,00 €
212	CREATION ARRI BUS PLAINE DE LA BOURDE	0,00 €	0,00 €	2 400,00 €
218	CONTAINER STOCKAGE CDF	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
2151	Reseaux de voiries	- €	- €	15 000,00 €
186	VIDEO PROTECTION	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
2152	Installations de voirie	27 796,98 €	2 500,00 €	30 000,00 €
193	EMPLACEMENT RESERVE N°6	6 768,00 €	0,00 €	25 000,00 €
200	ILLUMINATION NOUVEAUX LOTISS	- €	2 500,00 €	- €
216	ER N° 10 ELASON CH DU CHATEAU - IMP BO	- €	- €	5 000,00 €
21538	Autres reseaux	7 131,49 €	- €	- €
199	PLUYAL ROUTE DE SAINT YBARS	3 660,00 €	0,00 €	- €
2157	Matériel et outillage techniques	- €	- €	17 134,54 €
210	ACQUISITION TARIERE	0,00 €	0,00 €	1 678,46 €
214	ACHAT MATERIEL ATELIER	0,00 €	0,00 €	15 456,08 €
2161	Biens historiques et culturels immobiliers	- €	- €	3 000,00 €
213	REFECTION MONUMENT COMMEMORATION	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
21753	revenus divers mise à dispo	13 049,88 €	2 000,00 €	- €
194	BAT. "ORANGE" RTE DE CAUJAC	13 049,88 €	0,00 €	- €
202	POMPE PATRIMOINE PL DU VILLAGE	0,00 €	2 000,00 €	- €
2181	Installation gen. , Agencement	- €	3 127,50 €	2 500,00 €
195	MATS DE VOIRIE	0,00 €	3 127,50 €	0,00 €
218	VIDEO PROJETEUR	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €
2182	Matériel de transport	- €	0,00 €	69 886,25 €
207	ACQUISITION MINI BUS	0,00 €	0,00 €	69 886,25 €
2183	Matériel de bureau, informatique	899,99 €	0,00 €	10 000,00 €
2184	REPLACEMENT PC PORTABLE	899,99 €	0,00 €	0,00 €
2183	BUREAU AYP - informatique	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €
2184	BUREAU AYP - mobilier	0,00 €	0,00 €	7 500,00 €
2188	autres immobilisations corporelles	2 509,00 €	1 185,00 €	6 000,00 €
191	CROIX POUR MARIAGE	0,00 €	1 185,00 €	- €
203	SONORISATION EGLISE	2 509,00 €	0,00 €	- €
215	PERSONNALISATION GRAPHIQUE	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
Σ 21	Autres reseaux	263 909,86 €	79 353,38 €	187 447,36 €
231	175 AIRE SPORTIVE ET SANTE	146 301,59 €	0,00 €	- €
231	187 MAISON DE VILLAGE	27 003,61 €	791 996,39 €	158 220,70 €
231	197 JARDIN D'ENFANTS "ROUGE"	- €	6 645,06 €	3 354,94 €
231	189 POOL ROUTIER 2022-2024	65 718,00 €	24 470,32 €	14 470,32 €
Σ 23	Agencement et Aménagements	239 023,20 €	817 513,77 €	147 105,32 €
TOTAL		539 992,65 €	923 506,87 €	500 528,63 €

RECETTES INVESTISSEMENTS				
ARTICLES		LIBELLÉ	RAR 2023	PROPOSITIONS 2024
001		Solde d'exécution d'inv. reports	0,00 €	57 274,81 €
Total 001		Solde d'exécution d'inv. reports	0,00 €	57 274,81 €
		Foncier Rec service / ALTEAL	0,00 €	- €
		Rte de Caujac / Dorier - Bonardja	0,00 €	- €
		Le Château / Immobilière du Sud	0,00 €	- €
Total 024	O24	Produits de cession	0,00 €	- €
192		+/- VALUT IMMOBILIERES	0,00 €	- €
2111		TERRAINS NUS	0,00 €	- €
2138		AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00 €	- €
Total 040		Produits de cession	0,00 €	- €
230		avance/cde immo		- €
276351		CREANCES SUR GFP RATTAC		- €
Total 041		OPERATIONS PATRIMONIALES		- €
10222		FCTVA	0,00 €	256 159,06 €
192		PLU REVISION		2 521,95 €
214		PIETONNIERS		5 972,01 €
209		PLANTATION ARBRES-AIRE DE LOISIRS		334,51 €
201		CAVURNES		275,59 €
198		RENOVATION ENERGETIQUE BAT COMMUNAL		23 721,82 €
206		VEELEC		227,24 €
208		CREATION ARRI BUS RD28E - RD12		393,70 €
212		CREATION ARRI BUS PLAINE DE LA BOURDETT		393,70 €
210		ACQUISITION TARIERE		275,33 €
214		ACHAT MATERIEL ATELIER		2 535,42 €
213		REFECTION MONUMENT COMMEMORATION		492,12 €
195		MATS DE VOIRIE		513,04 €
207		ACQUISITION MINI BUS		11 464,14 €
194		BAT ORANGE ROUTE DE CAUJAC		2 140,70 €
189		POOL ROUTIER 2022-2024		13 563,02 €
190		GARDE CORPS - MOULIN D'OREN		1 557,07 €
215		PERSONNALISATION GRAPHIQUE		904,24 €
199		PLUYAL RTE DE ST YBARS - CHTE		600,39 €
180		PHOTOVOLTAIQUE N°		809,94 €
175		ARE. SPORTIVE ET SANTE		23 999,31 €
185		AVENUE DE POULCE 2022		1 777,17 €
187		MAISON DE VILLAGE		161 195,08 €
203		SONORISATION EGLISE		411,56 €
10226		TAXE D'AMENAGEMENT		65 000,00 €
1068		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		50 000,00 €
Total 10		DOTS, FONDS DIVER, RESERVES		371 159,06 €
1321		Etat & Etablissements Nationaux	183 317,82 €	48 112,08 €
1322		Région	54 672,00 €	44 672,00 €
1323		Département	393 419,09 €	39 702,13 €
1328		Autres	100 020,99 €	26 731,10 €
1345		Amendes de police	0,00 €	- €
TOTAL 13		SUBV. D'INVESTISSEMENTS	731 429,90 €	69 873,31 €
1641		Emprunts en Euros	188 500,05 €	1 500,00 €
16871		Autres dettes		- €
165		caution bail	- €	1 500,00 €
Total 16		EMPRUNT DETTE	188 500,05 €	3 000,00 €
28041411		Implantation Colonnes PAV	- €	2 798,37 €
Total 040		AMORTISSEMENT	- €	2 798,37 €
TOTAL			919 929,95 €	504 105,55 €

Elections européennes

Que pourra bien retenir l'Histoire de l'épisode "Elections européennes 2024 en France", et peut être en Europe ?

Quels indices en épilogue de promesses pour les générations à venir ? Grazac n'est pas la France, mais les Grazacois et Grazacoises semblent bien voter comme la France... Voire oublier l'Histoire et ses douleurs.

En effet, les résultats sortis des urnes sont là, la démocratie donne pouvoir d'exprimer un choix libre, et en conscience.

Alors, sauf à s'autoriser de se plaindre d'une inadéquation et distorsion entre l'aide financière accordée pour organiser ces élections et leur coût réel...

Devoir installer aux frais des collectivités et donc leurs contribuables la quantité de panneaux d'affichage dont à peine 1/3 seront utilisés... Les résultats semblent bien représentatifs du climat de colère généralisée exprimée.

Elections des représentants au Parlement Européen du 09 juin 2024

heure : Saisie des résultats Résultat : 1 / 1

codes : dépt 31 circ 4 canton Outreuve commune/Sub. GRAZAC B.Vote MARGUE

Département : Haute-Garonne

Circonscription : 1^{re}

Canton : Outreuve

Commune ou Subd. : GRAZAC

Inscrits prévus : 587

Inscrits : 587

Votants : 335

Blancs : 4

Nuls : 7

Exprimés : 328

N° Panneau	Listes de candidats	Voix
1	Liste conduite par M. DEHER-LESAINT Léopold-Edouard	0
2	Liste conduite par M. PONGE Philippe	0
3	Liste conduite par Mme MARÉCHAL Marion	18
4	Liste conduite par Mme AUBRY Marion	25
5	Liste conduite par M. BARDELLA Jordan	134
6	Liste conduite par Mme TOUSSAINT Marie	10
7	Liste conduite par M. AZERGUI Nagib	0
8	Liste conduite par Mme THOUY Hélène	8
9	Liste conduite par M. TERRIEN Olivier	0
10	Liste conduite par Mme ZORN Caroline	0
11	Liste conduite par Mme HAYER Valérie	19
12	Liste conduite par M. ALEXANDRE Audric	0
13	Liste conduite par Mme CHOLLEY Marine	4
14	Liste conduite par M. WEHRLING Yann	1
15	Liste conduite par M. ASSELINEAU François	4
16	Liste conduite par M. SIMONIN Michel	0
17	Liste conduite par M. FORTANE Jean-Marc	0
18	Liste conduite par M. BELLAMY François-Xavier	11
19	Liste conduite par Mme ARTHAUD Nathalie	1
20	Liste conduite par M. LARROUTOUROU Pierre	0
21	Liste conduite par M. RENARD-KUZMANOVIC Georges	1
22	Liste conduite par Mme LABIB Selma	0
23	Liste conduite par Mme ADOUE Camille	0
24	Liste conduite par M. PHILIPPOT Florian	0
25	Liste conduite par M. HUSSON Edouard	0
26	Liste conduite par M. BONNEAU Pierre-Marie	0
27	Liste conduite par M. GLUCKSMANN Raphaël	53
28	Liste conduite par M. HOAREAU Charles	0
29	Liste conduite par M. LASSALLE Jean	16
30	Liste conduite par M. LALANNE Francis	0
31	Liste conduite par M. LACROIX Guillaume	0
32	Liste conduite par Mme ELMAYAN Lorys	0
33	Liste conduite par M. DEFFONTAINES Léon	17
34	Liste conduite par M. COSTES-MEUNIER Gael	0
35	Liste conduite par GOVERNATORI Jean Marc	2
36	Liste conduite par M. TRAORÉ Hamada	0
37	Liste conduite par Mme PATAS D'ILLIERS Laure	0
38	Liste conduite par M. GRUDÉ Patrice	0



Mais de là à nous bassiner que le RN aurait gagné ? Depuis quand 30% serait supérieur à 50%?

Rappelons toutefois l'expression de Monsieur Le Maire lors de son précédent édito:

" ... Aujourd'hui notre choix reste de choisir entre : continuer l'Histoire dans la mémoire des vainqueurs qui ont fait notre Europe, nos libertés, nos droits et libertés de parole et d'action jusqu'aux désaccords puissants que nous pouvons exprimer... Ou, en face, les représentants de cette résurgence nauséabonde des rescapés nazillons et autres nationalistes qui nous appellent au repli sur soi, à la négation des crimes de guerre et contre l'humanité, l'antisémitisme n'étant qu'un des volets des plus barbares... N'oublions jamais d'où ils viennent : le FN fut créé en 1972 par un certain Jean-Marie Le Pen, Président du FN et Pierre Bousquet, ancien Waffen-SS, trésorier..."

Nous avons donc un choix très clair : Manouchian et la liberté qu'avec ses camarades nous ont offert ou les héritiers de leurs tortionnaires... 80 ans d'Histoire peuvent alors disparaître.

Au-delà, ne désertez pas l'isoloir, ce serait accepter la défaite sans avoir à se battre, parce que la Démocratie c'est avant tout le droit de se battre, il suffit de l'utiliser...."

Et pour conclusion, pour clore en partie ce chapitre, pour tous ceux qui doutent encore de la capacité de l'Histoire de se réécrire, et que le RN n'est autre que le FN fondateur:

De dire, de laisser croire, d'affirmer que « ce ne sont pas les mêmes » ces « gentils candidats de l'extrême droite », voilà qu'à peine déculotté d'un deuxième tour des législatives leur chef de file prend la Présidence du groupe « Les Patriotes » au Conseil Européen, groupe créé par le Président Orban (Président de Hongrie) qui vient d'aller rendre allégeance à Poutine...

L'histoire dramatique de l'Europe va-t-elle recommencer ? Sous un autre angle, mais recommencer...

Alors, les amis, que n'a-t-on pas compris quand le RN affiche « La France revient », si ce n'est : La France de Vichy revient, la France de Pétain... Oui les amis, car écarté du pouvoir depuis la libération, c'est bien de cette France dont ils se revendiquent. L'Histoire ne s'efface pas et peut toujours et encore se répéter.

Elections législatives

Notre Président, apparemment très insatisfait de l'expression populaire sortie des urnes, a cru bon faire "une partie de poker" : DISSOLUTION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, sans prévenir personne, sans consultation, pas même de ses proches partisans. La France serait devenue un grand casino.

Le Monarque s'est totalement dévoilé nous plongeant tous dans toujours plus de désarroi, d'incertitude et de colère toujours plus forte... La démocratie n'a pas eu, ici, droit au chapitre jusqu'à laisser croire et inciter en une fracture entre citoyens.

les manipulations de tout bord, les « coups de gueule » des uns et des autres, jusqu'à la « Ciotisation » des esprits ... c'est tout le contraire de la soit-disante "clarification" attendue.

Les résultats sont là: 1er tour:

ELECTIONS LEGISLATIVES 30 JUIN 2024				
Inscrits 581	Heide BERGNES	Elisabeth TOU-TUT-PICARD	Christophe BEX	Gaëtan INARD
Votants 431				
Nuls 16				
Exprimés 415				
1 ^{er} 35 → 6%	3	64	150	138
2 ^{ème} 35 → 16,75%	0,04%	15,42%	36,14%	47,71%
3 ^{ème} 35 → 26%				
4 ^{ème} 35 → 36%				
5 ^{ème} 35 → 45,75%				
6 ^{ème} 35 → 54,25%				
7 ^{ème} 35 → 70,75%				
8 ^{ème} 35 → 83,25%				
9 ^{ème} 35 → 96,75%				
10 ^{ème} 35 → 100%				

2 ^{ème} tour		
ELECTION LEGISLATIVES DES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024		
Commune de GRAZAC		
Bureau n° UNIQUE		
Scrutin du 7 JUILLET 2024		
Feuille de dépouillement		
opérée par M ^{me} MAGNIEN Marie, M ^{me} BRUNAWICZOW Annie et M ^{me} SASIAK Sophie, M ^{me} FÉCÉ Stéphanie		
La présente feuille de dépouillement a été arrêtée par nous, scrutateurs, aux nombres de suffrages suivants :		
N° d'ordre	Listes de candidats	Nombre de suffrages obtenus
1	M. BEX Christophe	187
2	M. INARD Gaëtan	215

7^{ème} Circonscription
de la Haute-Garonne



De Cugnaux au nord à Montbrun Bocage au sud

MERCI !

aux 35 228 électrices et électeurs



Christophe BEX

Sylvie Germa

A quand le retour à la sérénité, à une reconstruction économique et sociale répondant à vos attentes légitimes ?

Et cette fois, la "ciotisation " s'est installée jusque dans notre circonscription, en effet M. INARD LR s'est présenté avec le soutien du RN... Et ça lui a réussi, semble-t-il.

Alors, bien sûr, notre circonscription n'a pas plié, notre Député Christophe BEX, celui de "l'arc Républicain" a été réélu. Le déchaînement quotidien et ininterrompu des médias nourrissant la confusion, laissant croire que 34% de voix pour une liste équivalait à une majorité. Mais alors, les 66% autres électeurs n'étaient que des moins que rien. Quelle manipulation, honte à eux.

Aujourd'hui ils feignent encore la surprise des résultats, allant jusqu'à souligner « la frustration de l'électorat RN ». Mais que cherchent-ils ? Les urnes ont parlé et 66% des Français souhaitent l'apaisement, la démocratie, le vivre ensemble... Nous ici aussi.

Collectif sécheresse

Un article de la dépêche du midi a été publié le 26/12/2023:

« Suite aux périodes successives de sécheresse ciblées en 2022 et 2023, la commune n'a pas été retenue en état de catastrophe naturelle (Décision actée par arrêté interministériel du 23 juillet 2023).

A cet effet un collectif "Grazac sécheresse" lancé par deux habitants Christelle Partinico et Hicham Hantar a été créé et a tenu devant une trentaine de personnes impactées sa première réunion, avec dans un premier temps pour objectif le recensement des situations spécifiques de chacun.

Il ressort que pour l'heure une cinquantaine de maisons sont impactées. Pour Christelle Partinico entre-autre les dégâts sur son habitation sont colossaux et sont estimés à plus de 150 000 €, comprenant fondations, micro-pieux, fissures murs et plafonds etc...

Un véritable cauchemar pour ce jeune couple. »

Pour la municipalité qui soutient la démarche du collectif, le maire Michel Zdan propose de rassembler tous les courriers inhérents à cette situation afin de les transmettre à l'Administration compétente.

Si le collectif a individuellement contesté par un recours manuscrit la décision de l'arrêté, il n'en demeure pas moins que la mobilisation se poursuit. »



Ont été sollicités :

- Le maire de Grazac Monsieur ZDAN
- La maire de Caujac Madame Émilie FREYCHE
- La maire d'Esperce Madame BARTHE
- Le président de la CCBA : Monsieur BAURENS,
- Le préfet d'Occitanie et de la Haute-Garonne : Monsieur DURAND
- Le premier ministre : Monsieur ATTAL
- Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : Monsieur Christophe BECHU
- Le député de la 7ème circonscription : M. Christophe BEX



Pour communiquer les dégâts, les personnes concernées, les citoyens savent pouvoir compter sur la mobilisation de leurs élus, les maires des communes de Grazac et villages alentours de la CCBA, afin de faire avancer ces démarches et d'obtenir la reconnaissance de catastrophe naturelle pour la sécheresse. Cela permettrait aux sinistrés d'obtenir de leur assurance une prise en charge des dégâts engendrés.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous tenir informés, ou si vous êtes concernés par des dégâts dus à la sécheresse de 2022, vous pouvez venir faire partie du collectif sécheresse.

Vous pouvez contacter :

Christelle PARTINICO
Tel : 06 29 53 49 64
Email : christelle.ccd@gmail.com

Virginie BRAY
Tel : 06 64 88 80 35
Email : virginie@braye.net

Mesdames, Messieurs les élus,

Nous sommes un collectif de citoyens habitant la commune de Grazac dont les habitations présentent des fissures suite à la sécheresse de l'année 2022.

Suite au refus de la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse pour l'année 2022 ainsi qu'à son recours, nous avons entrepris plusieurs actions:

Nous avons fait une réunion où nous avons recensé le nombre d'habitations touchées à ce jour sur Grazac. Il y en a 40. Nous avons créé un collectif en attente d'une éventuelle association.

Nous avons créé une carte qui situe les habitations touchées : elles sont situées sur l'ensemble de la commune. Il est de plus apparu que près de 90% des habitations concernées ont été construites avant les années 2000.

Nous avons pris langue avec le député de la circonscription, Monsieur Bex. Une réunion était prévue le 11 juillet. Le travail entrepris est mis en pause suite à la dissolution de l'Assemblée. Nous nous mettrons, bien entendu, en relation avec le nouveau député le cas échéant.

Nous nous sommes mis en contact avec les maires du Tarn et Garonne qui nous ont expliqué que seule la force de la collectivité pouvait faire avancer les choses. (voir l'article de la Dépêche du 29 février sur la situation à laquelle ils font face). Ils évoquent aussi le travail des parlementaires mais ce volet là, bien entendu, nous échappe. Nous mettons la pression sur notre député mais nous ne pouvons faire plus. Les sénateurs ayant de toute façon rejeté la proposition de loi sur l'indemnisation des sinistres liés au Rga. Bien entendu, ce texte doit revenir à l'assemblée mais cette indemnisation ne sera pas rétroactive, nous serons donc quand même dans l'impasse.

Nous avons eu rendez-vous avec le médiateur qui nous a conseillé d'aller au contentieux mais pour cela il faut engager un avocat et nous n'avons pas la force de frappe nécessaire. La Mairie est en mesure de nous aider mais elle semble plus que réticente à entreprendre cette démarche toute seule. Nous nous rendons bien compte que le recours contentieux n'a jamais abouti, mais est-ce une raison pour ne pas le tenter ?

A notre connaissance, aucune étude sur l'état des sols n'a été réalisée, c'est pour cela que nous nous demandons sur quelles bases le refus a été motivé.

Nous avons essayé de contacter les mairies limitrophes par mail afin de savoir si elles avaient fait une demande de reconnaissance et si oui, quelle était la réponse. Nous n'avons pas eu de réponse sauf d'Esperce et de Caujac.

Nous savons qu'Auribail a été retenu suite à son recours. Nous sommes très surpris de cette différence de traitement et ne la comprenons pas.

Une autre demande a été déposée au titre de l'année 2023, mais nous devons être proactifs.

Nous pensons que nous avons besoin de la solidarité des communes du Bassin Auterivain. Nous pensons d'ailleurs que nous ne devons pas être les seuls à avoir le même problème. Si c'est le cas, il faut se fédérer. Cela ne peut pas rester qu'un combat de citoyens, cela doit aussi devenir un combat d'élus. C'est pour cela qu'aujourd'hui, nous demandons à ce que ce fait un état des lieux.

Nous vous remercions pour votre écoute et nous sommes sûrs que nous trouverons auprès de vous, une oreille bienveillante et attentive d'élus de terrain soucieux de l'intérêt de vos administrés.

Collectif Grazac Sécheresse (dont Partinico Christelle, Braye Virginie, Hantar Hicham)

Espace publicitaire



VIGOUROUX et Fils, plombier
10 Route d'Esperce
31190 GRAZAC

NOUVELLE CAVE À VIN
Vins de propriétés, Grands crus, Champagnes, Spiritueux, Brasserie, Art du sommelier, Epicerie fine, Chocolats etc...

LE CABANON - des Vignes -
cabanondesvignes@proton.me
17 route de Toulouse
31100 AUTERIVE
05.31.41.12.90

« UNE EXPÉRIENCE À PARTAGER »
Venez découvrir notre sélection et bien plus encore...

Bourgogne
Bordeaux
Alsace
Champagne
Languedoc
Roussillon
Côte du Rhône

LE CABANON - des Vignes -

Travaux et inaugurations

Nouvel abri-bus en bas du village

Les lignes de ramassage scolaire s'adaptant aux évolutions (population, nouvel établissement...) il devenait important de créer un abri-bus au niveau du carrefour des RD28E/RD12.



Une réalisation de la commune, dans sa conception, mise en œuvre par les employés communaux, avec le concours de la CCBA pour le génie civil, du SDEHG pour l'éclairage qui ne devrait pas tarder et surtout, et remercions-les même si leur "timidité" nous oblige à ne pas diffuser leur portrait... Merci donc aux jeunes ados de "Souleilla de Loumaing", encadrés par Jennifer, qui ont réalisé la décoration de la planche de rive.

Soulignons que cette réalisation a suscité l'expression d'une demande d'abri-bus "Plaine Bourdette" pour le Circuit vers Cintegabelle... Ce qui ne devrait pas tarder, toujours dans les mêmes conditions de réalisation.

Rénovation de la maison de village

Les travaux de la maison de village ont débuté mi-mai 2024.

Au programme des travaux : rénovation totale du bâtiment, réaménagement des espaces intérieurs, réfection totale du toit... Seule la façade sera conservée.

Un chemin d'accès entre le lotissement sénior et la place du village, passera par le jardin de la maison de village (voir plan ci-dessous).

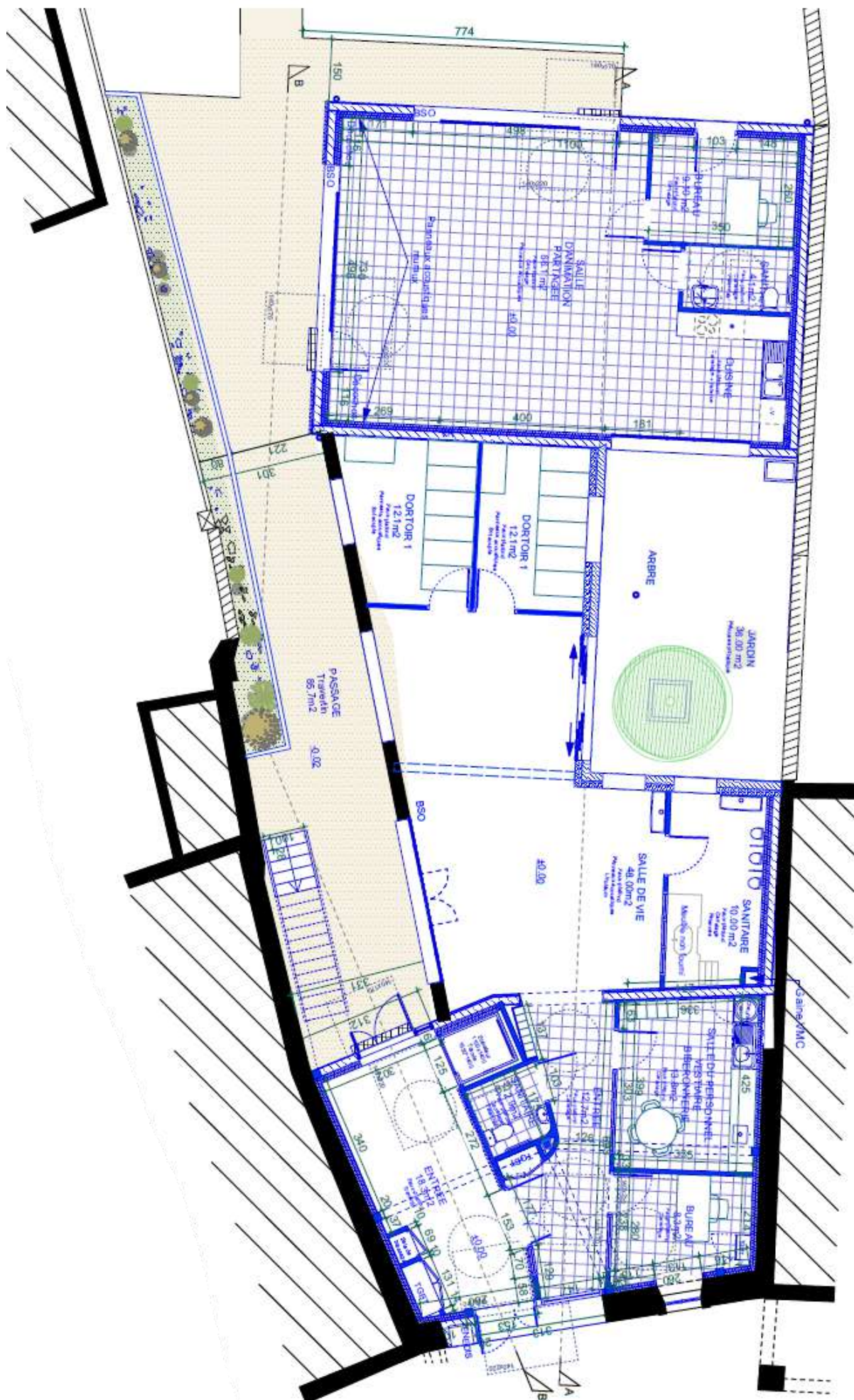


Les travaux du lotissement de 22 logements (11 T2 et 11 T3) et réalisés par ALTEAL (livraison sept/oct 2024), avançant à bon rythme, et parce que nous n'avons pas du tout envie que le lotissement soit un lieu d'isolement, la commune va déployer des animations avec le soutien et le concours du Département. Il s'agit de l'AVP (Aide à la Vie Partagée).

Cela consistera, sur la base du volontariat, à pouvoir participer « prioritairement », voire de collaborer, à des ateliers créatifs, d'animation de toute nature (cuisine, couture, lecture...) mais aussi d'effectuer des sorties aux divers marchés de plein vent du territoire, de se rendre au cinéma ou autres animations culturelles...

A quoi servira cette Maison de village ?

- MAM et espace petite enfance (salle de vie de 50m² et 2 dortoirs de 12m²)
- Logement d'urgence à l'étage
- Tiers lieu médical
- Lieux de rencontres inter-générationnels et de lieux d'activités pour les usagers de l'AVP / Salle d'activités pour les associations (salle d'animation partagée de 66m²)



Dernier plan à jour du RDC de la maison de village

Un projet qui évolue suivant:

- Les remarques du voisinage exprimant des nécessités de “préservation de la vie privée existante”... Et respect du confort de vie existant (ensoleillement...).
- Les besoins et préconisations de la PMI concernant l’exploitation par les assistantes maternelles qui sont en train de se regrouper pour constituer une MAM pouvant accueillir jusqu’à 12 enfants.



Une démolition très impressionnante, tout en devant et préserver les murs mitoyens et la façade sur place du village. Sur la droite, la tranchée pour le réseau électrique du lotissement.

La fin des travaux est prévue pour Juin 2025

Alteal / AVP

Soulignons tout d’abord que la réalisation immobilière, même si sujette à quelques troubles, s’est finalement déroulée conformément au planning.



Pour les élus, le plus important reste qu’un retour à la sérénité se fasse le plus rapidement possible. Nous en profitons pour exprimer ici nos plus sincères excuses aux riverains qui n’auront pas été épargnés de certains comportements quelque peu “légers”, voire irrespectueux et qui auront pu avoir raison de leur patience...

Espérons pouvoir tourner une page sur cette période qui ne doit rester qu’une parenthèse; la Résidence et ses futurs habitants devant être avant tout perçus comme une réussite pour notre collectivité.

En effet, déjà beaucoup de demandes de Grazacois, pour eux-mêmes mais aussi pour leurs proches. Et déjà, dès les prochains jours, les réunions d’étude des dossiers vont se tenir avec ALTEAL. Souhaitons que nous puissions satisfaire prioritairement les Grazacois, en effet les critères d’attribution sont stricts, mais nos administrés sont, nous semble-t-il, bien positionnés.

Salle polyvalente

Street art, Pop Art, Tag...

Non, ce n'est pas de l'expression libre ou "sauvage", mais bien une commande de vos élus !

Une fresque par face de notre salle polyvalente :
Une saison "imaginaire" et ludique par face.
Voilà un moyen artistique d'égayer ce bâtiment jusque-là à l'apparence sobre voire un peu austère malgré son cadre très verdoyant...
Cela ne pourra que renforcer la convivialité du site dans sa globalité ! Une fois ces travaux terminés, nous pensons que ce bâtiment au centre du lieu très convivial qu'est l'aire de jeux de Grazac, saura attirer l'œil des promeneurs.



Pont de la Mouillonne - Sécurisation de l'ouvrage



Nous vous l'avions déjà exposé sur nos précédentes publications, nous devons engager des travaux de sécurisation des ouvrages sur recommandation d'un organisme d'Etat chargé du contrôle des "ouvrages d'art" (comprendre les ponts). Ça y est, la première étape de rétrécissement du passage, limité à la chaussée, vient d'être réalisée par la société Cesses TP à qui nous avons confié cette mission.

Ainsi les engins agricoles ne pourront plus enjamber cet ouvrage en utilisant les parapets dont ils ont sectionné les poutres support sous leur charge...

Les travaux de ferronnerie ne devraient pas tarder, ainsi que toute la signalétique routière réglementaire.

Débroussaillage / élagage du bassin de rétention de Julia



Ce bassin de rétention des eaux de pluie de "JULIA" avait été laissé à l'abandon depuis presque 5 ans...
En fait, toute la phase d'instruction préalable à l'intégration de la tranche 1 dans le domaine de la collectivité... Et puis, comme le dit le dicton: "loin des yeux, loin du coeur", un certain oubli de cet ouvrage pourtant primordial à la sécurité des espaces en aval de ce lotissement, et plus particulièrement pouvant agir sur le débit du ruisseau Glaoudis qui traverse le lotissement "Souleilla de Loumaing", "Garrigues" et vient ainsi gonfler la Mouillonne.

Concours « Appel à projet » de l'état - Déploiement de video protection sur les espaces publics « sensibles »

Extrait de délibération sur candidature :

EXTRAITS

CANDIDATURE SUR LES FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

APPEL A

PROJETS 2024

VIDEOPROTECTION DE VOIE PUBLIQUE *****

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Le 3 avril 2024, les services de Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne nous communiquaient :

° Dans le cadre de l'appel à projet FIPD 2024, je vous informe que la Préfecture de la Haute-Garonne lance les nouveaux appels à projets relatifs à la **prévention de la délinquance**, la **prévention de la radicalisation** et la **lutte contre le séparatisme**, la **vidéo-protection**, l'**équipement des policiers municipaux** et la **sécurisation des établissements scolaires** au regard du risque terroriste.

Pour ces appels à projets, les dossiers sont à valider **au plus tard le vendredi 26 avril 2024** uniquement sur la plateforme dédiée à cet effet.



EXTRAITS

- Ensemble des équipements et mise en œuvre répondant aux préconisations de base de vidéoprotection : - Accès au parking communal – Atelier – Mairie et ses annexes :

° pour un montant hors taxe de 19 312^E47 HT

- Option d'un équipement autonome pour un montant de 4 012^E02 HT.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Accepte que la commune participe à l'appel à projet 2024 sur la vidéoprotection au titre des Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et ainsi continue à déployer la vidéoprotection sur les points repérés sensibles.

Accepte l'offre de la Sté VEELEC pour les équipements concourant à la vidéoprotection préconisée.

Confirme que l'opération est ouverte au chapitre des investissements du budget communal.

La vie à Grazac

Inscription à l'école maternelle pour la rentrée 2024

Pour préparer la rentrée 2024, voici le mot de la directrice de l'école maternelle de Grazac, Mme Amandine BERGES.

Afin de procéder à une première inscription de votre enfant à l'école maternelle de Grazac, pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2024:



1- Vous devez contacter, dès à présent, le **Syndicat du Rieutarel** qui gère les 3 écoles de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal : CAUJAC-ESPERCE-GRAZAC

- Email : cantine.sdr@gmail.com
- Téléphone : 05 61 06 22 99

Mme PILLORE Laurence vous enverra le dossier à compléter avec la liste des pièces à fournir et prendra contact avec vous si besoin.

2- Quand le dossier sera complet, vous devrez contacter, Mme la Directrice de l'école maternelle, de préférence par mail à l'adresse suivante :

- Email : ce.0312517t@ac-toulouse.fr
- Téléphone : 05 61 08 63 46

Pour rappel, vous pouvez retrouver dans la rubrique Jeunesse du site de la mairie, les informations pratiques sur le Syndicat du Rieutarel : <https://www.mairie-grazac31.fr/fr/jeunesse/syndicat-du-rieutarel.html>

Conseils d'école

Au fil de l'eau se tiennent 3 conseils d'école par an pour l'ensemble du RPI. Y participent sur convocation des Directions d'écoles:

- Les professeurs(es) des écoles,
- Les Maires,
- La Présidence du Syndicat du Rieutarel et ses élus(es),
- Les élus(es) parents d'élèves.



Compte rendu de l'activité et de tout le travail effectué pendant l'année scolaire dans le cadre du projet d'école et programme scolaire:

1) Projet d'école : projets du dernier trimestre et bilan de l'année

École maternelle de Grazac :

- **Le carnaval** de l'école s'est bien déroulé. Pour l'occasion, les enfants ont revêtu un costume réalisé en classe autour de la thématique commune des contes sur l'« hiver ». Le défilé tintamarre a ravi les enfants et les parents qui étaient venus les admirer depuis l'extérieur de l'école. Il a permis aux élèves de découvrir les personnages principaux des histoires étudiées dans chaque classe.

Remerciements aux familles d'avoir participé à la réussite de ce projet.

- **Les séances d'initiation à l'équitation** se sont bien déroulées.

Chaque classe a pu se rendre 2 fois aux écuries pour des ateliers de monte, de voltige et de pansage.

L'équipe enseignante remercie toutes les personnes parents, bénévoles, associations (notamment le comité des fêtes de Grazac et l'association Pegace) qui ont participé à la concrétisation de ce projet.

- Au cours de cette dernière période, les élèves de l'école participent à un **projet départemental intitulé « Roule pour ta flamme »**. En lien avec les JO 2024 et le Savoir rouler à vélo, chaque semaine, les enseignantes mènent des séances d'apprentissage auprès de leurs élèves. Ces derniers disposent de divers engins roulants et sont amenés à réaliser des parcours.

Remerciements à M. Bridoux pour l'entretien des vélos et draisennes de l'école.

- Au cours de cette année scolaire, les enseignants de l'école ont mené des activités autour du monde du vivant qui ont conduit les élèves à observer différentes **manifestations de la vie végétale et animale**.

En effet, les enfants de la classe de Petite et Grande sections ont planté des bulbes de fleurs, puis ont pris soin des plantations.

Les enfants de l'école ont également observé la floraison du cerisier de l'école et ont apprécié la dégustation de ses fruits.

Dans le cadre de l'éducation au développement durable, en partenariat avec le personnel de cantine, le tri des déchets et les activités liées au composteur de l'école se poursuivent. Au moment du goûter, les élèves parviennent désormais à identifier les déchets recyclables.

Chaque classe a accueilli des chenilles et assisté à la formation de leur chrysalide. Les premiers papillons ont pris leur envol dans l'espace vert situé près du cerisier de l'école.

- **Depuis la fin du mois de février**, les enfants participent à des **séances de chorale et d'éveil musical** en partenariat avec l'école de musique du Bassin Auterivain.

Dans le cadre du projet autour du « raconté », ils ont également étudié un album de littérature de jeunesse intitulé : *Déploie tes ailes, petit papillon !* de Sharmila Collins et Carolina Rabei. A travers le personnage d'Elio, une petite chenille devenue papillon, cet album aborde les thèmes de la différence, de l'entraide et de la solidarité.

Diverses activités pédagogiques ont été menées en classe.

Avec l'aide de Bénédicte Reygnier, intervenante de musique ces projets ont été conjugués afin d'élaborer une représentation.

Les élèves (des trois classes) ont appris notamment à traduire corporellement des émotions, des déplacements d'insectes, à coordonner leurs mouvements, à prendre des repères musicaux.

Les élèves de moyenne et grande sections ont appris à mettre en scène les étapes de l'histoire.

Les élèves de grande section ont étudié la narration.

Les décors (étapes de l'œuf au papillon, les personnages et le fond) ont été réalisés dans les classes.

L'équipe enseignante remercie les familles pour leur participation à la réussite de ce projet (don de grands cartons) et plus particulièrement Mme Demessance Hélène pour son aide à la réalisation des décors et M . Malet Joël pour la création d'Elio.

Le jour du spectacle, lundi 24 juin, le matin, les élèves des classes de GS-CP et de CP-CE1 assisteront à la répétition générale du spectacle.

La représentation à destination des familles se déroulera à 18h dans la salle polyvalente de Grazac.

Les enfants seront accueillis par leur enseignant dans la salle des fêtes de Grazac à 18h00 précises. A la fin du spectacle, les élèves seront remis à leur parent par les enseignants.

Mme la Directrice rappelle aux familles qu'il n'est pas possible qu'elles prennent des photos et des vidéos du spectacle, l'utilisation de l'image d'une personne nécessitant son autorisation.

Des photos et éventuellement des vidéos seront prises en fonction des autorisations des familles pour réaliser un compte-rendu qui sera placé dans les classeurs des élèves et organiser une projection à l'école.

- Dans le cadre de la liaison GS-CP, le jour du spectacle (24/06/24), les élèves des classes de GS-CP et de CP-CE1 se réuniront avec les élèves de grande section de Grazac pour partager un moment d'échanges. Les élèves de grande section de la maternelle leur remettront notamment une liste de questions sur leur future école.

Le jeudi 27 juin, les élèves de grande section visiteront leur future école et partageront cette matinée avec les élèves des classes de GS-CP et de CP-CE1.

- Le vendredi 21 juin, lors de la fête de la musique organisée par la mairie de Grazac, les enfants de l'école maternelle, accompagnés de Mme Berges et de Mme SAJDAK pourront ouvrir la soirée en chantant une chanson. Les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents. Ces derniers pourront être sollicités pour participer à l'encadrement des enfants lors de cet événement. Une information précisant l'heure du rendez-vous sera collée dans les cahiers de liaison.

- Les portes ouvertes

Du 1 au 5 juillet, il y aura des « portes ouvertes ». Les familles pourront venir à l'école pour participer à des activités. Une information sera rapidement transmise via les cahiers de liaison.

- Le mardi 2 juillet, les élèves se rendront dans la salle polyvalente du village pour assister à un spectacle de marionnettes intitulé « Le voleur de papillons » financé par la coopérative scolaire de l'école.

Cette matinée se clôturera par un pique-nique que chacun devra prévoir. Les parents d'élèves, les membres du conseil d'école ainsi que les familles des futurs élèves seront conviés à ce moment de partage.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce :

Projets menés depuis le deuxième conseil d'école :

- **Musée des vieux outils** : le jeudi 16 mai au matin, les élèves des classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 se sont rendus au musée des vieux outils à Auterive. Ils ont également effectué une course d'orientation dans Auterive.

- **Cinéma** : le jeudi 16 mai après-midi, les élèves des classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 de Caujac et d'Esperce se sont rendus au cinéma d'Auterive pour visionner le film « Léo ».

- **Projet permaculture en association avec la mairie de Caujac et des parents d'élèves** : poursuite du projet jardin partagé. Les classes de la GS au CE2 ont réalisé des semis de diverses graines. Les plants ont été ensuite rapportés dans les familles.

- **Les Incorruptibles** : En mai, chaque élève a participé à l'élection des Incorruptibles en votant en mairie pour son livre préféré. Les résultats ont été transmis aux Incorruptibles qui récompensera l'auteur du livre qui aura eu le plus de votes. L'équipe remercie la mairie pour le matériel de vote et la mise à disposition des locaux.

- **Fête des 100 jours GS CP et CP CE1** : Début avril a eu lieu la fête des 100 jours d'école autour de jeux et d'exercices en lien avec le nombre 100. L'exposition des collectes aura lieu le jour de la fête des 100 jours et sera à nouveau exposée lors de la fête de l'école.

- **Journée des bons copains** : Dans le prolongement des heures de sensibilisation des élèves dans le cadre du programme PHARe, le jeudi 25 avril a eu lieu la journée des Bons copains à l'école de Caujac. Les élèves de la GS au CM2 ont été répartis en 5 groupes et ont pu participer à des ateliers proposés par les enseignantes (créations artistiques communes, escape game, écriture à la plume, petits jeux collectifs).

Concert d'harmonie : Nous nous sommes rendus au Vernet le vendredi 31 mai pour écouter un concert d'Harmonie. Nous remercions Laurence Pilore de nous avoir permis d'assister à ce concert.

Journée d'immersion au collège de Cintegabelle : Le vendredi 7 juin, l'ensemble des élèves de CM2 a vécu une journée en immersion au collège de Cintegabelle. Chaque élève était en binôme avec un élève de 6^e.

Journée d'immersion à l'école d'Esperce : Le vendredi 7 juin, l'ensemble des élèves de CE2 et CM1 a vécu une journée en immersion à l'école d'Esperce.

Projet vélo : Dans le cadre du « savoir rouler », les classes de CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 ont réalisé ou réalisent encore un cycle vélo de deux semaines. Les deux plus petites classes ont fait rouler la flamme olympique réalisée par les élèves d'Esperce, dans la cour de récréation, tandis que les deux classes de grands l'apporteront à l'école des Baccarets le mardi 2 juillet. Les élèves de la classe de GS-CP ont réalisé des affiches sur le thème des JO. A ce propos, un livret sur les jeux olympiques, offert par l'Éducation Nationale, a été distribué à chaque enfant le 14 mai.

Projets à venir :

- **Liaison GS CP** : Dans le cadre de la liaison GS-CP, deux rencontres sont prévues, la première à l'école maternelle de Grazac le mardi 24 juin pour assister à la répétition générale du spectacle de fin d'année de la maternelle, la seconde à l'école élémentaire de Caujac le 27 juin afin de faire découvrir les lieux aux futurs élèves et de partager un moment récréatif.

- **Spectacle de fin d'année** : Le spectacle de fin d'année des écoles de Caujac et d'Esperce aura lieu le mardi 18 juin à 18 heures à la salle des fêtes de Caujac et sera suivi, comme chaque année, d'un repas sous forme d'auberge espagnole dans la cour de l'école. Une exposition des réalisations de l'année aura lieu dans le hall de l'école.

- **Sortie à la Maison des Loups à Orlu** : Le mardi 25 juin, toutes les classes des écoles de Caujac et d'Esperce se rendront à la Maison des Loups à Orlu.

2/ Exercices de sécurité

Vagues de chaleur, plan de mise à l'abri :

La hausse des températures appelle une vigilance particulière et nécessite quelques aménagements pour l'accueil des élèves. Les bâtiments principaux des écoles du RPI, ne disposent pas de pièce climatisée, les températures des classes sont vite très élevées. Chaque classe pourra disposer de deux ventilateurs électriques.

En accord avec les Mairies, les salles polyvalentes ou les salles des fêtes de chacun des villages pourront être utilisées comme salles « refuge » en cas de vague de chaleur puisqu'elles sont climatisées.

École maternelle de Grazac :

A la maternelle, devant les façades les plus exposées des pièces qui accueillent des élèves, des parasols seront installés. Les employés municipaux seront certainement sollicités pour leur installation.

Des activités motrices et les récréations de l'après-midi pourraient être organisées dans la salle polyvalente.

L'équipe veillera également à ce que les élèves s'hydratent régulièrement, leur casquette et leur peau pourront être mouillées.

Les familles seront invitées à mettre de la crème solaire à leur enfant avant son arrivée à l'école et à prévoir un chapeau ou une casquette marquée à son nom etc.

Il conviendra également d'être attentif à tout signe de dégradation de la santé (faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, etc.)

Le jeudi 16 mai, le **deuxième exercice incendie** de l'année a été réalisé. L'école a été évacuée en moins de 3 minutes. L'alarme a été audible dans chaque classe.

Écoles de Caujac et d'Esperce :

Un exercice PPMS (attentat-intrusion) a été réalisé sur les deux écoles le 23 novembre. Un élu du Syndicat du Rieutarel était présent et a pris note des améliorations à apporter.

Un second exercice PPMS (inondation) a été réalisé le 22 décembre.

Le prochain exercice évacuation incendie aura lieu fin juin.

Un plan de mise à l'abri en cas de vague de chaleur a été défini en partenariat avec le syndicat du Rieutarel et les mairies. Les salles des fêtes des trois communes sont mises à disposition des écoles et des pack d'eau seront fournis.

Bravos à nos enseignants, à tous les intervenants qui ont accompagné et participé à ces travaux. Bonnes vacances bien méritées !

Fête 80's 90's avec le CDF

Le samedi 9 mars 2024, le Comité des Fêtes de Grazac a organisé une soirée mémorable sur le thème des années 80 et 90. Dès 19h30, les invités ont été accueillis dans une ambiance rétro, plongeant dans la nostalgie des décennies passées.

Le DJ Mac Prod a régné en maître aux platines, faisant revivre les plus grands tubes de ces époques emblématiques.

Le traiteur "Chez Frédéric" a régalié les convives avec un dîner délicieux, servant charcuterie de qualité, tartiflette et tropézienne.



Les discussions animées et les rires ont accompagné chaque plat, créant une atmosphère chaleureuse et conviviale. Certains ont fait un réel effort vestimentaire pour nous rappeler le meilleur (et le pire !) du style de ces décennies.

Après le dîner, la piste de danse s'est rapidement remplie, et la fièvre du dancefloor des années 80 et 90 s'est emparée de tous.



Les pas de danse endiablés, les tenues colorées et les accessoires rétro ont transporté les participants dans une véritable machine à remonter le temps.

La soirée a atteint son apogée alors que les heures avançaient, mais l'énergie des convives est restée intacte.

Ils ont dansé et fait la fête jusqu'aux premières lueurs du petit matin, partageant des moments inoubliables et renforçant les liens dans une ambiance festive et électrisante.

Fête des plantes

Dimanche 7 avril, le village de Grazac a accueilli sa célèbre "fête des plantes", attirant une foule de passionnés de jardinage et de curieux.



La salle polyvalente s'est animée avec l'arrivée des pépiniéristes, des commerçants et des artisans locaux venus (parfois de loin) pour présenter leurs produits.

Parmi les exposants, un commerçant malgache a particulièrement captivé l'attention avec ses plantes exotiques et ses objets d'artisanat traditionnel.

Les visiteurs ont pu déambuler entre les stands colorés, découvrir de nouvelles variétés de plantes et dénicher des trésors pour agrémenter leurs jardins.



L'ambiance chaleureuse et conviviale de la fête des plantes de Grazac a une fois de plus ravi les participants, promettant une journée mémorable pour tous les amateurs de verdure et de savoir-faire artisanal.

Les organisateurs remercient la mairie, les exposants, les visiteurs et bénévoles qui leur ont prêté main forte !



Liliane, présidente de l'association FAKANY souhaite également adresser un message aux participants :

***"Merci à tous pour votre fidélité et à votre contribution à l'association malgache Fakany.
Tous les bénéfices seront distribués au village d'Ambatofisaorana pour soutenir les villageois dans leur développement durable agricole."***

Concert des chorales "Choralies"

L'association A.V.E avec la chorale Les Tourn'Sols a organisé le traditionnel concert inter-chorales ce dimanche 5 mai 2024.



La chorale de Pompertuzat ainsi que la chorale de Lézat-sur-Lèze (Leza'Croche Choeur) se sont joints aux choristes de Grazac pour un concert pétillant.

Chaque groupe a interprété entre 5 et 8 chansons variées, avec des musiques françaises et des adaptations à plusieurs voix de variété internationale et de chants traditionnels ou de musiques de films.



Les choristes étaient accompagnés par les musiciens de leurs chorales: guitariste, percussionniste et 2 pianistes.

L'église était remplie, et le public ravi de découvrir de nouvelles chorales et de passer ce moment musical entre amis ou en famille.

Pour conclure ce concert, les 3 chorales regroupant 60 choristes ont interprété un chant commun : "Dis leur que l'on s'aime, dis leur que l'on sème" (HK), qui a été repris pour le rappel. Il semble que la bonne humeur de ce chant a su s'ancrer dans les mémoires car par la suite, une bonne partie du public et des choristes avaient encore la mélodie entraînante en tête.

Le pot de l'amitié qui suivit le concert, à la salle polyvalente était constitué d'un grand buffet sucré/salé concocté par les choristes de A.V.E.

Espace publicitaire

TP MARTY ERIC

13 Chemin le Château
31190 GRAZAC

Tél : 05 61 08 90 69

Fax : 05 61 08 68 60

Port : 06 82 02 27 27

marty.eric@orange.fr



Naturopathie Iridologie & Réflexologie Fabienne Macia

Retrouvez votre équilibre santé par :

- la nutrition
 - les plantes
 - Réflexologie plantaire
- Praticien Diplômé Ervè-France

06 86 13 24 13 sur RDV
30 ri d'espèce 31190 Grazac
nature.reflexo@vahoo.fr

Cérémonie du 8 mai

Face à la situation internationale extrêmement difficile que nous vivons, cela fait du bien de se retrouver nombreux à vouloir conserver notre liberté et notre démocratie.

Dans beaucoup de pays malheureusement ce n'est pas le cas, y compris en Europe, et cela a plutôt tendance à déteindre vers les pays libres.



Or, ici à Grazac, et malgré un long pont (5 jours fériés et weekend), les Grazacoises et Grazacois étaient bien présents lors de cette cérémonie. Les élus les en remercient !



Après le discours officiel lu par Annie, M. le Maire a souligné que cette lettre du Ministre est, par sa longueur et son contenu, une forme d'aveux du caractère dramaturgique de la situation historique actuelle, et qu'un « vent mauvais » se dessine contre nos valeurs communes issues de l'après-guerre, celles du Conseil National de la Résistance clairement cité pour la France, mais encore contre la construction Européenne. Au-delà, il nous alertait sur la dangerosité du scrutin à venir : les élections Européennes.

La cérémonie se clôturait par le traditionnel pot fraternel.

Remerciements encore aux participants qui, par leur présence, prouvent leur attachement à protéger ces 80 années de paix et de ne pas céder aux sirènes démagogiques d'un certain parti.

Fête du Jeu de société

Le dimanche 26 mai 2024, la salle polyvalente de Grazac a accueilli le deuxième festival du jeu, organisé par l'association AVE.

L'événement, à entrée libre, s'est parfaitement déroulé.



Le public, composé de plus de cent personnes, a profité des jeux en libre-service et a passé des moments conviviaux où petits et grands ont pu découvrir des jeux, rejouer à ceux qu'ils connaissaient, et même tester des prototypes créés par Jérémy.

Cette journée s'est terminée par une conférence sur l'histoire des jeux et en particulier le jeu d'échecs, animée par Jean Louis Cazaux, auteur du livre « L'odyssée des échecs ».

L'association AVE remercie les bénévoles qui ont contribué au succès de l'événement en aidant les joueurs, en tenant les stands et en animant les différentes activités !

Espace publicitaire

Monsieur ALEGRIN,
Entrepreneur individuel vous propose
ses services d'aménagements
paysagers.

NATURAVERT



2fmenuiserie

2F menuiserie

30 Chemin du Château 31190 GRAZAC



Fête de la musique



Toujours et encore dans la bonne humeur, l'ouverture de cette 16ème édition de la fête de la musique par les enfants de l'école maternelle, la fête de la musique à la salle polyvalente de Grazac, le vendredi 21 juin, a été un événement mémorable.



La municipalité et les associations ont offert aux participants un apéritif animé par Neil, Sébastien, Lionel, et Olivier, suivi d'un repas convivial concocté par le "Macam'S" notre nouveau restaurant, et les grillades de Manu, Christophe et Cédric, permettant à tous les Grazacois et leurs familles et amis, de se retrouver autour d'une bonne table.



Le comité des fêtes, quant à lui, a tenu une buvette bien achalandée pour désaltérer les festivaliers tout au long de la soirée.



L'animation musicale a été riche et variée, offrant un plaisir auditif à tous les goûts.

Après la prestation des enfants de la maternelle, les choristes du groupe vocal les Tourn'sols ont interprété quelques chansons de leur répertoire de musique française, suivis par le duo piano/voix Maïna avec des mélodies envoûtantes. Joan, Maréva et Nina ont chacun apporté leur touche personnelle avec des performances musicales remarquées. Un groupe de jeunes s'est également spontanément formé pour monter chanter sur scène.



La fin de la soirée a été animée par Jérémy aux platines, qui a mis le feu au dancefloor !

La mairie de Grazac tient à remercier chaleureusement ses partenaires, les artistes pour leurs prestations de qualité, ainsi que le public pour sa présence enthousiaste et son soutien !



La chanteuse Maïna

Fête du 14 Juillet

Ce dimanche 14 juillet, malgré les actualités sportives (finale de l'Euro 2024), de nombreux Grazacois et Grazacoises se sont retrouvés pour célébrer la fête Nationale.

Au centre du village comme c'est la tradition chaque année, l'ambiance s'est installée avec des convives qui ont débuté la soirée par un dîner préparé par le restaurant Le MaCam's, avec une paëlla et une croustade, sur la place du village, décorée de fanions et de festives lumières multicolores.



La soirée s'est poursuivie en musique sur la place, jusqu'à 22h30 où plus d'une centaine de festivaliers se sont retrouvés sur le terrain de sport à côté de la salle polyvalente pour le spectacle avec feu d'artifice spectaculaire, en musique, qui a ébloui petits et grands.



Un grand merci à la société Stellar et à l'artificier talentueux au tarif très raisonnable, qui nous a permis de nous retrouver dans cette ambiance toujours très conviviale et festive, appréciée des habitants Grazacois depuis longtemps, comme des nouveaux venus.

Cette soirée a permis comme à son habitude, de rassembler familles et amis, et d'entretenir cet esprit chaleureux et amical, ambiance typique de ces événements locaux.





La soirée s'est ensuite prolongée sur la place du village, toujours en musique avec DJ Stan, avec des chansons donnant envie à l'assemblée de danser, pour prolonger la soirée.



La lune s'est même invitée derrière les feux d'artifices, illuminant un peu plus l'assemblée.



L'ambiance était bien au rendez-vous !



Etat Civil

Naissances

- ESCUDERO Charlotte, Paulette née le 19/01/2024
- SAIBI Edèn né 03/02/2024
- AUSSIGNAC Mael né le 21/02/2024
- MESSINA RENAUD Cyprien, Jean, Michel né le 05/04/2024
- DUPRÉ Maé né le 01/05/2024
- CREVON DEZ Salomé, Florence, Françoise née le 07/07/2024



*Sincères
condoléances*



Décès

- SABATIER Jean-Claude décédé le 17 février 2024
- DAROLLES Gérard décédé le 14 avril 2024

Mariages

- M. RAUZIERES Alexandre et Mme CLEMENT Cyrielle, le 04/05/2024
- M. BAUTHIAN Fabrice et Mme FILOCHE Delphine, le 11/05/2024
- M. GARRETA Johan et Mme BERDOU Amélie, le 29 juin 2024
- M. OPIGEZ Florian et Mme BERGOUT Carole, le 6 juillet 2024



PACS

- M. LAFORGE Irvin et Mme ROCHETTE Cassandre, PACSés le 3 juillet 2024

Au-delà de Grazac

Journée cohésion - Organisée par la CCBA

Pour la deuxième fois, la Communauté de commune a organisé une "Journée cohésion territoriale". Il s'agit de faire se rencontrer l'ensemble des acteurs du territoire communautaire: Élus et personnels de toutes les collectivités.



Les contacts téléphoniques, les mails... Toutes ces communications quotidiennes au service des usagers et autres services administratifs prennent enfin sens lors de la rencontre de tous ces acteurs qui agissent au quotidien sans savoir à qui ils ont affaire... Un bon moment autour d'un repas, des échanges enfin humains, puis un moment de détente et d'échanges autour de parties de pétanque.

Evènement à renouveler dans un réel intérêt fédérateur des savoirs et collaborations intercommunales.

« La Famille s'anime »

Encore cette année, le 8 juin 2024, la CCBA a organisé la manifestation “La Famille s'anime”.



Occasion de faire se rencontrer tous les acteurs liés à l'accompagnement de la petite enfance jusqu'aux adolescents.



Parents, éducateurs, agents des services de la CCBA et autres prestataires ont là l'occasion d'exposer, partager et participer à cette “grande foire” ludique, éducative mais surtout mettant en avant tous les acteurs et toute la bienveillance déployée autour et pour notre jeunesse du territoire.



Bravo à tous, et à l'an prochain !

Nettoyage de printemps de la CCBA

Monsieur Serge Baurens, Président de la CCBA, a mis en avant l'importance de cette initiative, à laquelle les équipes municipales locales ont aussi pris part. Notre population profite d'un territoire rural, situé pourtant à moins de 20 kilomètres de la métropole toulousaine.



Notre environnement est riche de nombreux espaces naturels et traversé du nord au sud par l'Ariège, ce qui en fait un cadre de vie privilégié que nous devons protéger pour le bien de tous.

Puis est venu le moment de planter l'arbre commémoratif de cette journée citoyenne dans la commune d'accueil. Ce jour-là à Puydaniel; chaque élu participant, mais encore beaucoup de jeunes se sont prêtés à cet acte très riche en symboles.



Environnement : 2 fois moins de déchets sauvages récoltés

Le nettoyage de printemps du 13 et 16 mars 2024 à l'occasion de la 25ème édition du nettoyage de printemps, a mobilisé près de 200 participants ayant récolté plus de 740 kilos de déchets sauvages, soit 2 fois moins que l'année dernière, que ce soit à Auterive, Gaillac-Toulza, Grépiac, Lagrâce-Dieu, Marliac, Miremont et bien entendu Grazac.

Les organisateurs y voient un signe positif d'engagement pour la préservation de l'environnement.



Un événement créateur de sens et de lien social.

Cette année encore, le public s'est fortement mobilisé pour cette initiative, avec la participation également d'associations comme Sentes et Layons, ainsi que de nombreux jeunes du Conseil des jeunes d'Auterive, du SYMAR Val-d'Ariège et du centre social Le Foyer d'Auterive.

Témoignage de Vanessa, une résidente d'Auterive, est venue avec son mari et leurs trois enfants pour les sensibiliser dès le plus jeune âge : « Cette initiative nous a sensibilisés à l'ampleur des déchets abandonnés dans la nature et a également favorisé le rapprochement avec nos voisins. Auparavant, nos échanges se résumaient à de simples salutations, mais désormais, nous avons tissé des liens plus forts ! Cette journée a insufflé une nouvelle dynamique à la fois individuelle et collective, alliant véritablement l'utile à l'agréable. »

Joël Cazajus, vice-président chargé de la protection et de la valorisation de l'environnement à la CCBA, a souligné que celle-ci mène depuis plusieurs années une politique active et volontariste visant à préserver son patrimoine naturel et à renforcer l'attrait touristique. Cette politique comprend diverses initiatives telles que la création de sentiers de randonnée, l'entretien et la valorisation des rives de l'Ariège, ou encore le développement de zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Dans le cadre de cette journée de sensibilisation, des activités ont été organisées en amont de l'événement à l'Accueil de Loisirs Associés à l'École (ALAE) de Venerque en présence de près de 40 jeunes.

Campagne de don du sang à Auterive

La campagne de don du sang se poursuit à Auterive !



Les réserves sont basses : Prochaines dates pour donner votre sang :

- Mardi 6 Août de 09h à 13h
- Lundi 02 septembre de 09h à 13h

Les collectes ont lieu à la salle Belvédère, de 14h30 à 18h30.

Les réservations vous permettent de trouver le meilleur créneau et le lieu de don à proximité :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Cintegabelle : Le sentier de l'îlot, un parcours nature en famille

Idée de promenade pour cet été : Le sentier de l'îlot à Cintegabelle est une balade familiale adaptée aux enfants.



Partez à la découverte de la faune et de la flore particulière de cette zone humide avec ses oiseaux colorés (Canard colvert, Lorient d'Europe...) et ses arbres "à bois blanc", spécifiques des bords de rivière, dont certains sont protégés comme le Saule blanc.

A travers 10 panneaux informatifs disposés le long du parcours, découvrez également l'histoire du site, comment s'est formé cet îlot et sa végétation.

Vous apprendrez aussi le rôle primordial des arbres morts dans cet écosystème, comment ils contribuent à la biodiversité et rendent le site attractif pour plusieurs espèces d'oiseaux forestiers.

Gratuit. Sans inscription. Des livrets d'informations et de jeux sont disponibles à la mairie de Cintegabelle ou sur le site internet de Cintegabelle.

L'îlot est seulement accessible de mi-juin à fin octobre !

Informations utiles

Dossier de candidature à l'Appel à projets Jeunes

Vous êtes un groupe de jeunes entre 13 et 22 ans, résidant dans un territoire rural et porteurs d'un projet solidaire ou local ? N'hésitez pas et portez candidature à l'Appel à projets Jeunes de la Mutualité Sociale Agricole ! L'Appel à projets Jeunes est un appel à projets national et porté par le réseau de la Mutualité Sociale Agricole.

Vous pouvez candidater en contactant votre caisse de MSA qui vous indiquera si l'appel à projets est organisé sur votre territoire et comment présenter votre projet: <https://www.msa.fr/lfy/contact/coordonnees-msa>



ACTEUR ENGAGÉ SUR LES TERRITOIRES RURAUX
LA MSA ACCORDE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX 13-22 ANS

Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne et les aide à mettre en place leurs propres actions.

Ainsi, la MSA favorise la prise de responsabilité des jeunes et leur participation à l'évolution des territoires ruraux.

Participe à l'appel à projets jeunes MSA et tente de remporter une bourse de 1 500 à 2 500 €

Retrouvez tous les renseignements sur [msa.fr/evénements/apj](https://www.msa.fr/evénements/apj)

Participe au concours Appel à Projets Jeunes de la MSA

TOI AUSSI, FAIS VIVRE TON VILLAGE

  santé famille retraite services
L'essentiel à plus encore

[msa.fr/evénements/apj](https://www.msa.fr/evénements/apj)

 santé famille retraite services
L'essentiel à plus encore

TOI AUSSI FAIS VIVRE TA RÉGION !

L'Appel à projet jeunes MSA (APJ) est un concours à destination des jeunes vivant en communes rurales. À travers diverses thématiques, les participants doivent proposer des actions originales afin de dynamiser leur territoire. Les groupes sélectionnés remportent une bourse leur permettant de mettre en place et mener à bien leur projet.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Vous devez être un groupe de minimum trois participants, âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.

COMMENT PARTICIPER ?

Retirez le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA. Vous pouvez également les télécharger sur le site de votre caisse. Le correspondant jeunesse de votre MSA vous communiquera la date limite de dépôt de votre dossier.

Pour plus d'infos, contactez le service social de votre MSA.

LE DÉROULEMENT DU CONCOURS

UN CONCOURS LOCAL
Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets. Certains de ces projets sont choisis par le jury pour concourir aussi au niveau national.

UN CONCOURS NATIONAL
Les 14 lauréats choisis par le jury national et le lauréat du Prix « Coup de cœur des internautes » sont invités à Paris. Ils reçoivent des bourses allant de 1 500 € à 2 500 €.

LA MSA VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE L'AVENTURE !

Un correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action.

LES THÉMATIQUES DES PROJETS

Les projets peuvent porter sur les thématiques suivantes :

- Culture et événements grand public.
- Éducation et exercice de la citoyenneté.
- Lutte contre les violences et les discriminations.
- Inclusion des personnes fragiles.
- Prévention en santé.
- Environnement et économie sociale.
- Promotion de l'agriculture.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Votre projet pourra être sélectionné pour le concours local et national en fonction de :

- Votre implication.
- L'impact de votre action sur le territoire.
- La dimension solidaire du projet.
- L'originalité et la qualité.

Permanences à la mairie – Services d'aide sur rdv

Conseillère France Service

Pour vous aider dans vos démarches de cartes grises, déclarations fiscales, déclaration de biens immobiliers, démarches CAF, caisse de retraite, recherche d'emploi ou de logement, la CCBA, ses agents et services se rapprochent de chez vous.

Depuis mardi 26 septembre 2023 de 09h00 à 12h00, une conseillère France Services, tient ses permanences à la Mairie de Grazac.

Madame Laëtitia BONILLA (remplace Laura), conseillère France Services tient ses permanences tous les mardis de 09h00 à 12h00 dans la salle du conseil municipal.



A gauche, Laëtitia BONILLA, conseillère France Services
A droite, Marilyne TORRES, Assistante du Président et des élus de la CCBA – Responsable du Pôle Accueil Usagers

Conseiller Numérique - Aide à l'accès aux outils numériques et services dématérialisés.

Monsieur DOS SANTOS, conseiller numérique, tient ses permanences tous les mardis de 09h00 à 12h00 dans la salle du conseil municipal.

Pour toute demande, prenez rendez-vous, ce sera plus pratique pour fluidifier les passages et ainsi vous accueillir dans les meilleures conditions.

Alors, sachez-le, plus besoin de se rendre à Auterive, ça peut se passer ici à Grazac !

Les services du quotidien à côté de chez vous.

Retraite et perte d'un proche	
Je prépare ma retraite	J'ai perdu un proche
Santé	
Je dois faire des démarches CPAM et MSA	Je prends soin de ma santé
Famille	
Je dois faire des démarches CAF et MSA	
Emploi et formation	
Je dois faire des démarches Pôle Emploi	
Budget	
Je déclare mes impôts	Je paye mes amendes en ligne

Prenez rendez-vous obligatoirement pour toutes les démarches proposées.

Titres sécurisés		
Mon permis de conduire	Ma carte d'identité et mon passeport	Ma carte grise
Justice		
Je fais face à un litige ou un conflit		
Logement et mobilité		
Je me déplace	Je demande une aide au logement	Je gère mon énergie
Mise à disposition d'outils informatiques		
Je souhaite un accès internet et visio	Je souhaite rédiger mes courriers administratifs	
J'imprime, je scanne, je photocopie mes documents	J'ai besoin de créer une adresse mail	

Accédez à votre portail France Services

www.ccba31.fr

Les services du quotidien à côté de chez vous

- ACCUEIL EN ESPACE CONFIDENTIEL, INFORMATION, ORIENTATION
- MISE EN RELATION
- E-ADMINISTRATION & OUTILS NUMERIQUES
- ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Services réservés aux résidents des 19 communes du Bassin Auterivain

AIFP - Association Intercommunale pour la Formation Permanente

L'AIFP a une mission de solidarité et peut vous aider à trouver une solution pour financer votre projet professionnel, votre permis B, votre formation de 1er secours, votre BAFA, etc....

Vous êtes : Demandeur d'emploi ou en emploi précaire, contractuel, retraité ou détenteur d'un projet de formation, mais vous n'arrivez pas à boucler votre budget ?

Un dossier administratif est à constituer et est ensuite transmis au secrétariat de l'A.I.F.P pour une étude par le bureau. La liste des documents à fournir est à votre disposition au secrétariat du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Contactez : Le mardi de 9 h à 12 h –
07.57.58.05.48 – aifp31190@gmail.com

Les dossiers peuvent aussi être déposés à l'attention de Monique Duprat à la CCBA – ZI Lavigne – RD 820 31190 Auterive.



Vous êtes :

- ▶ Demandeur d'emploi ou en emploi précaire
- ▶ En contact avec votre Pôle emploi, la Maison de l'Emploi ou la Mission Locale, Service emploi de la CCLA
- ▶ Adulte non scolarisé
- ▶ Détenteur d'un projet de formation, vous n'arrivez pas à boucler votre budget
- ▶ Vous habitez dans une des communes adhérentes

Communes adhérentes

Auragne, Auribail, Auterive, Beaumont-sur-Lèze, Caujac, Cintegabelle, Esperce, Grazac, Grépiac, Labarthe-sur-Lèze, Labruyère Dorsa, Lagardelle-sur-Lèze, Lagrâce-Dieu, Le Vernet, Mauressac, Miremont, Puydaniel, Saint-Sulpice-sur-Lèze, Venerque.

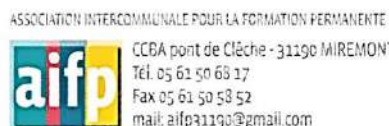
L'AIFP soutient tout type de formation :

Remise à niveau, préparation à des concours, formation artistiques (musique, danse...), informatique, PAO, langues étrangères, bibliothèque, comptabilité, CAP petite enfance, BAFA, BAETEP, conduite d'engins de travaux, brevet de secourisme, métiers de l'environnement, permis pros...

Constituez votre dossier :

Pour chaque dossier, l'association statue sur le montant de l'aide attribuée. Elle sera directement versée à l'organisme de formation.

- ▶ Curriculum Vitae
- ▶ Lettre de motivation
- ▶ Justificatifs de ressources
- ▶ Devis + contenu de l'organisme de formation
- ▶ Justificatif des démarches déjà entreprises auprès d'organismes financeurs
- ▶ Projet personnalisé de suivi
- ▶ Votre projet validé par Pôle emploi ou la Mission Locale
- ▶ Transmettez votre dossier au secrétariat de l'AIFP



L'AIFP a une mission de solidarité et de complémentarité dans le cycle de la formation et de son financement. Après examen de votre dossier, l'AIFP vous permet de placer la pièce manquante à votre puzzle formation.

Les opérateurs partenaires



Gagnez du temps pour vos demandes

Pour tout besoin, contactez par téléphone votre conseillère France Services. Un rendez-vous pourra être programmé si nécessaire.



Certaines demandes relèvent d'autres organismes

- Handicap/personnes âgées

- Conseil Départemental 31
- Maison de proximité Cintegabelle
- Maison des solidarités Auterive

- Titres d'identité pour les étrangers :

- Préfecture
- Point numérique sous-préfecture Muret/Saint-Gaudens

- Séparation/handicap enfants :

- Assistant social CAF 31



Mairie

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél. : 05 61 08 42 39

<https://www.mairie-grazac31.fr>

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h30

Inscriptions listes électorales

Face à tant de déception d'électeurs ne pouvant voter par défaut d'inscription dans le bureau de vote de Grazac, pour rappel :

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Coin détente

Mot mêlés Grazac juin 2024

16 mots à trouver :

ABRIBUS
COLLECTIF
CONVIVAL
ECOLE
ELECTIONS
FESTIVITE
GRAZACOIS
MAISON
NUMERIQUE
PLANTATIONS
PRINTEMPS
RENOVATION
SOIREE
SONDAGE
SPECTACLE
VOISINAGE

Mot mêlé spécial Grazacoise et Grazacois :

Saurez-vous retrouver les mots cachés dans la grille, en rapport avec les derniers événements de la commune ? A vos stylos !!

Expert

5		8		7	9		
	4				6		
			8	3	2	4	
6				1			
						2	
		9		7			
	2					5	4
	5		4	9			
4						1	

Les associations de Grazac

COMITE DES FETES



Président : M. Dimitri FERE
Vice-Président : M. Johan GARRETA
Trésorière : Mme Amélie BERDOU
Email : cdfgrazac@gmail.com

A VOIR ET À ENTENDRE (AVE)

Présidente : Mme Patricia LORRAIN
Trésorière : Mme Nicole COLLADO-SANCHEZ
Secrétaire : Mme Marie MAGNIEN
Mail : avoiretentendre31190@gmail.com



FAKANY - ESPOIR ET VIE

Présidente : Mme Liliane RAMAHERIRARINY
5 Chemin du Château
31190 GRAZAC



ACCA (chasse) de Grazac

Président : M. ROQUES Stephane 31550 Cintegabelle

ASSOCIATION PATRIMONIALE ET CULTUELLE

Président : M. Henri Joseph SERGNI
Trésorier : Mme Chantal STAPP
Secrétaire : Mme Marilyne TORRES



Bruits de voisinage

Le décret du 9 mars 2012 prévoit une sanction à cette infraction :

- 68 euros d'amende à régler dans les 45 jours ;
- 180 euros au-delà de ce délai.

D'après décrets, les tapages diurnes et nocturnes sont sanctionnés par une amende à régler dans les 45 jours.



ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUILLET 1996 CONCERNANT L'UTILISATION DES TONDEUSES :

Article 5: les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que : « tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... »



Ne peuvent être effectués que:

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Les commerces locaux à votre service

J'O Multi-Services 31

« J'O multi-services31, c'est votre artisan Grazaçois pouvant répondre à vos besoins en passant par une large gamme de travaux telle que la pose de parquet, la réfection complète d'une pièce (démolition, isolation, placo, peinture...) mais aussi des tâches relevant plus du « petit bricolage » et de services comme par exemple : la tonte de jardin, le montage d'un meuble...

N'hésitez pas à me contacter, j'ai la solution à vos besoins ! »



LES VOLAILLES GRAZACOISES

Et toujours leurs produits issus directement de la ferme (canards gras, poulets, pintades, conserves...).

Ouvert du Mercredi au Samedi de 10h à 12h et de 18h30 à 20h.

Pour les fêtes de fin d'année, pensez à réserver des volailles festives et des paniers gourmands.

LES VOLAILLES GRAZACOISES

Lieu dit Capayrou31190 GRAZAC

06 27 25 37 70

manfrinato@orange.fr



LE CAMION DE JADE

Camion Pizza présent le lundi soir à Grazac, le mardi soir à Puydaniel, le jeudi soir à Lagrace-dieu et le vendredi soir à Saint-quirc.

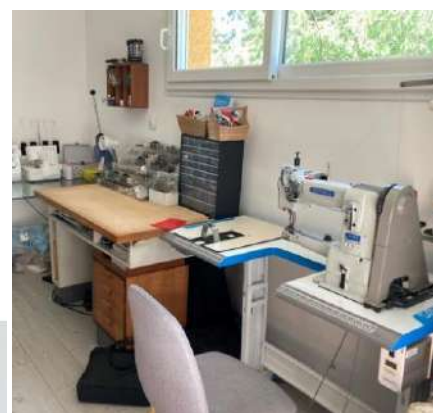
Commandez votre pizza au 06 45 37 60 10 !



La Verte Aiguille – Couturière à Grazac

Bonjour, je suis Morgane Lemonnier la propriétaire de "Verte Aiguille", mais aussi la jeune couturière de Grazac qui vous propose ces services pour de la retouche et de la création sur mesure de vêtements et accessoires de mode et accompagnement de projet.

Vous pouvez me contacter et me laisser un message au 06.86.18.99.05 ou par email : verteaiguille.31@gmail.com



GRAZAC

6 AU 8 SEPT

FÊTE DU VILLAGE

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE GRAZAC

VEN 6

19H

MISS SAX / DJ MAT

20H

ENTRECÔTE / FRITES

MENU: ADULTE 15€ / ENFANT 8€

22H

DJ PIERROT / DJ MISTER JAY

SOIRÉE MOUSSE

DRESSE CODE BLANC ET BLEU



SAM 7

11H30

DEPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS
APÉRITIF OFFERT PAR LA MAIRIE

18H

MESSE à L'ÉGLISE DE GRAZAC

19H

MAÏNA

20H

MOUNJETADO

MENU: ADULTE 18€ / ENFANT 8€

22H

LONDON



DIM 8

11H30

DJ JEU10OUÏ

11H30

APÉRITIF OFFERT

PAR LE COMITÉ DES FÊTES

14H

PÉTANQUE DOUBLETTE

INSCRIPTIONS 14H (10€/EQUIPE)

FLASHEZ LE QR CODE POUR RÉSERVER
(Pensez à prendre vos couverts)

**BUVETTE SUR
PLACE**



JEUX GONFLABLES SUR LES 3 JOURS

Renseignements:

07.71.25.66.62 ou cdfgrazac@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

